RAPPORT DE RECHERCHE

N° 2026-7

L'IMPACT DU PASS'SPORT SUR LA PRATIQUE SPORTIVE DES JEUNES : UNE EVALUATION EN DOUBLES DIFFERENCES CONTINUES

FLORIAN MOUSSI-BEYLIE

www.tepp.eu

TEPP – Théorie et Evaluation des Politiques Publiques - FR CNRS 2042

L'impact du Pass'Sport sur la pratique sportive des jeunes : une évaluation en doubles différences continues

Florian Moussi-Beylie *

Résumé : Depuis sa création en 2021, le pass Sport a permis à plus de 5,2 millions de jeunes de bénéficier d'une aide de 50 euros pour financer une licence sportive. Cet article évalue l'impact du dispositif sur la pratique sportive des jeunes âgés de 6 à 17 ans à partir de données de panel communales couvrant la période 2020–2023, combinant informations sur l'utilisation du pass Sport, les licences sportives et les caractéristiques socio-démographiques locales. L'identification repose sur des modèles de doubles différences continues, permettant d'estimer les effets dynamiques du dispositif selon l'intensité locale de recours au pass Sport.Les résultats mettent en évidence un effet positif et significatif sur les licences sportives, avec une hausse estimée comprise entre +0,027 % et +0,057 % du taux de licences pour une augmentation de 1 % de l'intensité locale du recours au pass Sport, selon les spécifications retenues. Les estimations suggèrent qu'environ 86,000 licences sportives supplémentaires auraient été créées entre 2021 et 2023 grâce au dispositif, soit un cout de 1 395 euros par nouvelles licences sportives crées. L'analyse met également en évidence des effets hétérogènes selon l'âge, le genre et les caractéristiques territoriales, suggérant un rôle du pass Sport dans la réduction de certaines inégalités d'accès à la pratique sportive encadrée.

Mots clés : Doubles différences, politique publique, pratique sportive, incitation monétaire, inégalité.

Codes JEL : D02, I38, Z28.

Déclarations d'intérêts : aucune.

∗. Univ Gustave Eiffel, Univ Paris Est Créteil, ERUDITE (EA 437), TEPP-CNRS (FR 2042), ORME, F-77454 Marne-La-Vallée, France, florian.moussi-beylie@univ-eiffel.fr

Cet article est issu d'un travail de post-doctorat réalisé au sein de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP). Il engage la seule responsabilité de son auteur et non celle de l'INJEP. Ce travail a bénéficié des commentaires de Clément Anne et Mathilde Clément (INJEP) à des étapes intermédiaires, ainsi que des remarques formulées par les participants aux conférences et séminaires au cours desquels ce travail a été présenté : le Séminaire Desport du CDES (février 2026, Paris), l'École thématique sur l'évaluation des politiques publiques (mars 2026, Aussois), les 42e Journées de microéconomie appliquée (juin 2026, Grenoble) et le 4e Congrès de la Société savante de management du sport (juin 2026, Rouen), que je remercie chaleureusement. Je demeure seul responsable des éventuelles erreurs ou omissions.

1. Introduction

La promotion de l'activité physique et sportive chez les enfants et les adolescents constitue un enjeu majeur de santé publique, car cette période du cycle de vie est déterminante pour l'ancrage de comportements sportifs et pour la prévention des risques pour la santé ainsi que des troubles de santé mentale à l'adolescence et plus tard à l'âge adulte (Guthold *et al.*, 2020 ; van Sluijs *et al.*, 2021). Pourtant, l'inactivité physique et la sédentarité progressent en Europe comme en France, et une large fraction des jeunes ne respecte pas les recommandations internationales : l'OMS recommande en moyenne au moins 60 minutes par jour d'activité physique d'intensité modérée à soutenue pour les 6–17 ans (Bull *et al.*, 2020). En France, les données de surveillance indiquent que seule une minorité d'enfants et d'adolescents atteint ces seuils, avec des niveaux plus faibles chez les filles et une baisse marquée à l'entrée au collège [1]. Ce déficit d'activité a également un coût collectif élevé : France Stratégie estime qu'une part substantielle du coût social annuel lié à l'insuffisante activité physique pourrait être évitée si les individus inactifs devenaient durablement actifs, ce qui renforce l'intérêt de politiques publiques visant à réduire les barrières d'accès à la pratique (Meurisse *et al.*, 2024).

Dans ce contexte marqué par une préoccupation croissante autour de l'inactivité des jeunes, l'évolution récente de la pratique sportive encadrée en France apparaît particulièrement pertinente. La pratique sportive licenciée connaît une progression depuis plusieurs années. Si cette dynamique demeure globalement modérée, les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont contribué à un léger regain de la participation sportive (Lombardo & Müller, 2025). Les grands événements sportifs internationaux, tels que les Jeux Olympiques, sont en effet susceptibles d'agir comme des catalyseurs de la pratique en renforçant la visibilité des disciplines, en stimulant l'identification aux athlètes de haut niveau et en générant des effets d'entraînement sur la participation (Moussi-Beylie, 2023 ; Weimar *et al.*, 2015). Dans ce contexte, Anne (2025), observe une augmentation de 3,8 % du nombre de licences sportives, portant leur total à 17,2 millions, soit environ 25 % de la population disposant d'une licence sportive.

Cependant, derrière cette progression globale se dissimulent de fortes disparités sociales et territoriales de pratique. Le Baromètre national des pratiques sportives de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) (Jauneau-Cottet *et al.*, 2024) met en évidence un creusement des écarts de participation entre catégories sociales aisées et modestes : 67 % des individus appartenant aux ménages les plus favorisés déclarent pratiquer une activité sportive régulière, contre seulement 53 % parmi les ménages à plus faibles revenus. Les inégalités de revenus

1. Santé publique France. (2024). *Activité physique et sédentarité dans la population en France : synthèse des données disponibles*. Saint-Maurice : Santé publique France ; Santé publique France. (2023). *Adolescents : pratique d'activité physique* (fiche/ressource).

influencent ainsi significativement la pratique sportive, les individus issus de milieux modestes pratiquant moins, notamment en raison de coûts d'accès plus élevés. La littérature met en évidence le rôle central de l'effet-prix dans ces écarts de participation : les jeunes provenant de familles à faibles revenus sont moins susceptibles de pratiquer une activité sportive (Tandon *et al.*, 2021). Ces inégalités sont particulièrement marquées chez les jeunes, pour lesquels le coût financier constitue l'un des principaux freins à la pratique sportive et contribue à expliquer l'absence de participation d'une fraction non négligeable de cette population (Caille, 2025). La littérature souligne en outre que ces inégalités précoces tendent à se prolonger à l'âge adulte, renforçant ainsi des mécanismes cumulatifs de différenciation sociale dans l'accès aux bénéfices du sport (Scheerder *et al.*, 2005 ; Telama *et al.*, 2006).

C'est dans ce contexte, et dans la période post-confinement, qu'a été lancé le pass Sport, un dispositif d'incitation monétaire visant à favoriser l'accès des jeunes à la pratique sportive encadrée. Mis en place en 2021 – en pleine phase de préparation des Jeux Olympiques de Paris 2024 – ce programme permet aux jeunes âgés de 6 à 17 ans issus de ménages bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire de recevoir une aide forfaitaire de 50 euros destinée à financer l'achat d'une licence sportive au sein d'un club affilié à l'une des 120 fédérations sportives agréées. Soit environ un jeune sur deux parmis cette tranche d'age. Le pass Sport est aussi accessible aux individus bénéficiant l'Allocation aux adultes handicapés et aux étudiants boursiers, néanmoins très peu utilisé par cette population. L'objectif du pass Sport est double : réduire les barrières financières à l'entrée dans la pratique sportive formelle et permettre aux jeunes les plus éloignés du sport de bénéficier de nombreuses externalités positives, notamment en matière de santé physique et mentale, de bien-être subjectif, de socialisation et de développement du capital humain, contribuant ainsi à l'amélioration des trajectoires individuelles et sociales (Borraccino *et al.*, 2020 ; Coalter, 2007 ; Downward & Rasciute, 2011 ; Lechner, 2009 ; Warburton *et al.*, 2006). Ces effets s'étendent également aux fédérations sportives, qui profitent d'un élargissement du vivier de pratiquants, augmentant ainsi la probabilité de formation de futurs athlètes de haut niveau et, in fine, les performances internationales du pays (Andreff, 2001).

Cette étude vise à mesurer l'effet du pass Sport en tant que politique publique d'incitation financière à la pratique sportive des jeunes. À partir de données communales couvrant la période 2020-2023, nous comparons, à l'aide de méthodes des doubles différences continues, les communes fortement exposées au dispositif à celles faiblement exposées, avant et après sa mise en œuvre. Les résultats indiquent un effet positif, avec une hausse estimée comprise entre +0,025 % et +0,057 % du taux de licences pour une augmentation de 1 % de l'intensité locale du recours au pass Sport.

La section suivante présente une revue de la littérature, puis détaille la métho-

dologie adoptée, expose les résultats obtenus et conclut par une discussion.

2. Théorie et revue de la littérature

Du point de vue théorique, le pass Sport peut être interprété comme une incitation monétaire ciblée visant à réduire le coût d'entrée dans la pratique sportive encadrée. Dans le cadre de l'analyse des transferts et des incitations, Saez (2002) distingue les réponses comportementales sur la marge intensive et sur la marge extensive, montrant que les aides ciblées sont particulièrement efficaces pour inciter à l'entrée dans une activité lorsque les coûts fixes constituent une barrière importante. Le pass Sport s'inscrit précisément dans cette logique, en abaissant le coût initial d'adhésion à un club sportif et en facilitant l'accès à la pratique pour des individus qui n'auraient pas participé en l'absence du dispositif. Par ailleurs, la littérature sur les incitations extrinsèques souligne que les incitations monétaires peuvent interagir avec la motivation intrinsèque des individus. Bénabou et Tirole (2006) développent un cadre théorique dans lequel les récompenses monétaires peuvent soit renforcer, soit affaiblir la motivation intrinsèque selon la manière dont elles sont perçues. Dans ce contexte, une aide ciblée et limitée dans le temps, comme le pass Sport, peut agir comme un levier d'entrée sans nécessairement évincer la motivation intrinsèque liée à la pratique sportive. Enfin, Gneezy *et al.* (2011) montrent que l'efficacité des incitations monétaires dépend étroitement du contexte et du type de comportement ciblé, les incitations étant plus susceptibles de produire des effets durables lorsqu'elles réduisent une contrainte initiale plutôt que lorsqu'elles cherchent à rémunérer un effort continu. Ces cadres théoriques suggèrent ainsi que le pass Sport est susceptible d'agir principalement sur la décision d'entrée dans la pratique sportive, tout en limitant les risques d'effets pervers liés à la motivation.

L'encouragement à la pratique sportive dès le plus jeune âge revêt un enjeu central pour l'évolution de l'activité sportive sur le cycle de vie. La littérature montre en effet que la participation à une activité sportive durant l'enfance et l'adolescence accroît significativement la probabilité de maintenir une pratique régulière à l'âge adulte, traduisant un phénomène de persistance des comportements (Contoyannis & Jones, 2004). Cette dynamique s'explique notamment par l'acquisition précoce d'habitudes, de compétences et de préférences durables pour l'activité physique, mais aussi par l'intégration dans des réseaux sociaux sportifs qui facilitent la poursuite de la pratique dans le temps. Dans une perspective de formation du capital humain, Heckman (2007) souligne que les investissements réalisés tôt dans la vie produisent des rendements cumulatifs, les compétences acquises initialement renforçant l'efficacité des investissements ultérieurs. Appliquée au sport, cette approche suggère que favoriser l'accès des jeunes à la pratique sportive encadrée peut générer des effets persistants, en augmentant durablement les niveaux d'activité physique et

en réduisant les inégalités de participation à long terme.

Plusieurs expérimentations ont eu recours à des incitations monétaires afin de stimuler l'activité physique et sportive, montrant que des paiements directs, même de faible montant, peuvent modifier significativement les comportements individuels. Patel *et al.* (2016) mettent en évidence, chez les adultes, qu'une incitation financière conditionnée à la réalisation d'objectifs d'activité physique accroît durablement le niveau d'exercice, tandis que Patel *et al.* (2018) obtiennent des résultats similaires pour des populations plus jeunes. Ces résultats suggèrent que les incitations monétaires agissent efficacement en réduisant les contraintes initiales à la participation ou en renforçant l'engagement dans l'activité. Ces constats sont corroborés par des méta-analyses récentes, qui concluent à un impact globalement positif des incitations financières sur la participation à l'activité physique et sportive chez les jeunes, tout en soulignant une hétérogénéité des effets selon le design des dispositifs et les populations ciblées (Luong *et al.*, 2021 ; Mitchell *et al.*, 2020).

La littérature économique consacrée au sport met en évidence que les incitations monétaires constituent un levier efficace pour accroître la participation sportive en agissant directement sur les contraintes budgétaires auxquelles font face les individus. En réduisant les coûts d'accès à la pratique, ces incitations modifient les arbitrages individuels entre loisirs, temps de travail et autres activités, influençant ainsi la décision de participation (Eberth & Smith, 2010 ; Humphreys & Ruseski, 2011). Ces travaux montrent également que cet effet opère principalement sur la marge extensive, c'est-à-dire la décision d'entrer dans la pratique sportive, plutôt que sur l'intensité de la participation parmi les pratiquants déjà engagés. Ces mécanismes sont particulièrement marqués pour les populations les plus sensibles aux contraintes financières, notamment les ménages à faibles revenus et les jeunes, pour lesquels le coût initial d'adhésion à un club constitue une barrière importante (Charness & Gneezy, 2009). Dans ce cadre, les incitations monétaires ciblées apparaissent comme un instrument pertinent de politique publique pour élargir la base des pratiquants et réduire les inégalités de participation sportive. Cependant, Anne et Moussi-Beylie (2025) montrent que si le pass Sport facilite l'accès aux clubs proposant des disciplines financièrement accessibles, il peut également engendrer des mécanismes de discrimination pour les sports à coût élevé, limitant ainsi l'efficacité du dispositif pour certaines pratiques.

À l'international, plusieurs pays ont mis en place des dispositifs de type « vouchers » comparables au pass Sport afin de faciliter l'accès à la pratique sportive par une aide financière directe. Au Royaume-Uni, au Pays de Galles, des élèves ont reçu 25 £ par mois pendant six mois pour soutenir leur participation sportive ; l'utilisation de ces bons a été associée à une amélioration des attitudes envers l'activité physique, à une socialisation accrue et à une amélioration de la condition physique (Christian *et al.*, 2016). Au Canada, un crédit d'impôt non remboursable de 500 CAN$ des-

tiné aux enfants de 2 à 17 ans a entraîné une légère hausse de la pratique sportive, mais avec une utilisation socialement différenciée : les ménages les plus modestes, pourtant les plus éloignés du sport, ont moins mobilisé le dispositif, principalement en raison d'un déficit d'information, ce qui a conduit à un effet redistributif limité, voire à un renforcement des inégalités (Spence *et al.*, 2010). En Australie, plusieurs États ont instauré des aides directes à l'inscription en club, comprises entre 50 et 200 AUD, contribuant à réduire significativement le coût de la pratique, en particulier pour les ménages modestes (Reece *et al.*, 2020). Les expériences combinant ces aides financières avec des actions de communication et des mesures non monétaires ont enregistré des hausses de participation pouvant atteindre 25%, soulignant l'intérêt d'approches multi-instruments (Bellew & Young, 2017). Plus largement, la littérature met en évidence l'importance de combiner incitations monétaires, information ciblée et politiques d'accessibilité pour accroître durablement la participation sportive (Kahn *et al.*, 2002).

3. Données

L'analyse repose sur un panel communal construit à partir de données publiques et accessibles en ligne. Les données de licences sportives, qui constituent la variable expliquée, proviennent de l'INJEP. Elles sont géocodées au niveau communal et permettent de mesurer la pratique sportive fédérale au niveau communal. Les données d'utilisation du pass Sport, correspondant à la politique publique étudiée, proviennent de la Direction des sports du ministère des Sports. Nous mobilisons également plusieurs variables de contrôle issues de sources publiques. Les données de population, de niveau de vie médian et de population résidant en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) proviennent de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Les QPV désignent des territoires urbains concentrant des difficultés socio-économiques. Les données relatives aux infrastructures sportives proviennent de l'INJEP et permettent de mesurer l'offre locale d'équipements sportifs. Suite aux recommandations de l'INJEP, nous avons conservé uniquement les données des communes de France hexagonale et exclu les fédérations sportives scolaires, pour lesquelles des erreurs de mesure ont été identifiées. Nous avons également, suite aux recommandations de l'INSEE, supprimé les communes de moins de 50 habitants, pour lesquelles les comparaisons temporelles sont déconseillées.

Ces variables sont intégrées car la littérature montre que la pratique sportive dépend à la fois des ressources économiques des ménages, du contexte social local et de l'accessibilité à l'offre sportive (Downward, 2007 ; Kokolakakis *et al.*, 2012). Elles permettent ainsi de contrôler des différences structurelles entre communes susceptibles d'influencer à la fois le recours au pass Sport et le niveau de

licences sportives.

Le maillage communal français se caractérise par une forte hétérogénéité territoriale, avec une concentration des infrastructures et des équipements sportifs dans les communes les plus peuplées et les plus favorisées socio-économiquement. À l'inverse, les petites communes rurales disposent souvent d'une offre sportive plus limitée, ce qui renforce les disparités territoriales d'accès à la pratique sportive. Cette organisation spatiale favorise également des logiques de diffusion et de polarisation, les communes les mieux dotées attirant les pratiquants des territoires voisins grâce à une offre plus diversifiée de clubs et d'équipements (Mauroux *et al.*, 2025 ; Millery *et al.*, 2023).

3.1. Le pass Sport

Les bases communales d'utilisation du pass Sport couvrent la période allant de 2021, année de lancement du dispositif, jusqu'à 2024. En revanche, les données sur les licences sportives au niveau communal ne sont disponibles que jusqu'en 2023. Le dispositif a globalement été bien suivi : dès l'année de lancement, on observe en 2021 un total de 1 048 575 utilisations du pass Sport. Rapporté aux 15,4 millions de licences sportives délivrées cette année-là, cela représente environ 6,8 % des licences ayant bénéficié du dispositif. Le nombre de bénéficiaires connaît une augmentation marquée, atteignant 1 377 510 en 2023, soit une hausse de 31,37 %, puis 1 649 201 en 2024, correspondant à une augmentation de 19,72 % par rapport à 2023. Cette montée en charge s'accompagne d'une diffusion territoriale croissante : 31 415 communes enregistrent au moins une utilisation du pass Sport en 2021, contre 32 306 en 2023 et 32 888 en 2024. Enfin, sur l'ensemble de la période, 4 367 communes ont eu recours au dispositif une seule année, 5 207 sur deux années, et 27 276 sur les trois années consécutives.

Concernant le profil des bénéficiaires, les statistiques descriptives par âge sont présentées dans le tableau A1 et la figure A1. Elles mettent en évidence une forte concentration des bénéficiaires autour des âges de 10 et 11 ans, avec un âge moyen de 11,0 ans. S'agissant du genre, la figure A2 présente la répartition des bénéficiaires par année. À l'image de la pratique sportive licenciée en France, où environ 38,0 % des licences sont délivrées à des femmes, les données relatives au pass Sport indiquent que 40,0 % des utilisations concernent des licences féminines, contre 60,0 % pour des licences masculines. Enfin, la répartition par fédération révèle une forte concentration des utilisations sur la Fédération française de football, qui représente 29,69 % des utilisations sur l'ensemble de la période, à un niveau comparable à celui agrégé des 109 autres fédérations hors top 10 disponibles dans les données (tableau A2). La Fédération française de basketball arrive en deuxième position avec 8,14 % des utilisations, suivie par la Fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées, qui concentre 7,34 % des utilisations.

3.2. Les licences sportives

Dans notre analyse, nous avons complété les données relatives au pass Sport par des données sur les licences sportives, les infrastructures sportives et la population, issues de l'INJEP et de l'INSEE. Le tableau A3 présente, pour l'ensemble des variables considérées, les statistiques descriptives suivantes : moyenne, écart-type, minimum et maximum, pour l'ensemble de la population sur la période 2020-–2023.

On observe une forte variabilité du nombre de licences sportives entre communes, principalement liée aux différences de taille démographique. En revanche, lorsque l'on considère le taux de licences par habitant, la dispersion est plus limitée : en moyenne, environ 49,0 % de la population communale des 6–17 ans détient une licence sportive. Un constat similaire s'applique à l'utilisation du pass Sport. Le nombre moyen d'utilisations par commune s'élève à 68,73, avec des valeurs comprises entre 1 et 7 668, reflétant là encore l'effet de la taille des communes. Rapportée au nombre total de licences, l'utilisation du pass Sport représente en moyenne 25,9 % des licences délivrées, tandis que le taux d'utilisation rapporté à la population communale des 6–17 ans s'établit à environ 4,0 %.

Par ailleurs, le graphique A3 présente l'évolution du nombre de licences par habitant pour les 6–17ans, tranche d'âge ciblée par la politique. On observe une progression régulière jusqu'en 2019, suivie d'une forte baisse en 2021 à la suite de la crise sanitaire, puis d'une reprise progressive jusqu'en 2023. Le taux de licences par habitant retrouve ainsi en 2023 un niveau comparable à celui observé avant la crise, en 2019. En parallèle, le graphique A3, retrace l'évolution du taux d'utilisation du pass Sport par habitant, met en évidence une augmentation marquée à partir de 2022, concomitante à la reprise de la pratique sportive licenciée. Enfin, la figure A4 met en évidence une relation linéaire très forte entre le niveau de population et le nombre de licences sportives chez les jeunes. Cette relation est en grande partie tirée par les communes les plus peuplées, comme l'indiquent les tests de corrélation de *Pearson* et de *Spearman*. En moyenne, une augmentation de 1 % de la population communale est associée à une hausse de 1,135 % du nombre de licences chez les jeunes âgés de 6 à 17ans.

Les tests de différences de moyennes de Welch, présentés dans le tableau A4 et ne supposant pas l'égalité des variances entre les deux groupes, confirment l'existence de différences statistiquement significatives en faveur des hommes concernant le nombre de licences, le taux de licences par habitant et le nombre d'utilisations du pass Sport. En revanche, s'agissant du taux d'utilisation du pass Sport rapporté au nombre de licences, les femmes présentent un recours plus élevé, avec un écart d'environ 3 points de pourcentage, statistiquement significatif au seuil de 1 %.

Ces premiers résultats descriptifs soulèvent plusieurs questions de recherche. Premièrement, ils conduisent à s'interroger sur l'impact causal du pass Sport sur le nombre de licences sportives. Plus précisément, le dispositif a-t-il permis la création

de nouvelles licences ou a-t-il principalement contribué au maintien des licenciés existants en réduisant le coût d'accès à la pratique sportive ? Les effets du pass Sport diffèrent-ils selon le genre, le dispositif étant potentiellement plus efficace pour certains publics, notamment les femmes ? Des hétérogénéités peuvent également exister selon les fédérations sportives, dans un contexte où les clubs de football concentrent une part importante des utilisations du dispositif et pourraient ainsi tirer les effets globaux vers le haut. Enfin, l'efficacité du pass Sport varie-t-elle selon le type de territoire, entre communes plus ou moins urbaines et acceuillant ou non un QPV, où les effets d'accès à l'offre sportive, de communication et de proximité aux équipements peuvent différer ?

4. Stratégie d'identification

L'identification de l'effet causal du dispositif pass Sport repose sur une stratégie de doubles différences à traitement continu, conformément au cadre développé par de Chaisemartin *et al.* (2024), pondéré par la population cible des communes et avec erreurs standards clusterisées au niveau communal. Contrairement aux modèles standards de doubles différences fondés sur une adoption échelonnée d'un traitement binaire, le pass Sport a été introduit simultanément sur l'ensemble du territoire national à partir de 2021. L'identification ne provient donc pas d'une variation dans la date d'entrée dans le dispositif, mais de l'hétérogénéité d'intensité de recours au pass Sport entre communes.

Le traitement est défini comme le logarithme de 1+ le ratio du nombre de bénéficiaires du pass Sport rapporté à la population cible de la commune. Cette transformation logarithmique permet de limiter l'influence des valeurs extrêmes et d'interpréter les coefficients estimés comme des quasi-élasticités. La variable de résultat correspond au logarithme de 1+ le taux de licences sportives observé dans la population considérée au sein de chaque commune.

Notre stratégie empirique repose sur l'estimation des effets dynamiques proposés par de Chaisemartin *et al.* (2024), implémentés via la procédure `did_multiplegt_dyn` dans `RStudio`. Le pass Sport est modélisé comme un traitement d'intensité continue : il ne s'agit pas seulement de comparer des communes traitées et non traitées, mais d'exploiter les différences d'intensité du recours au dispositif entre communes et dans le temps. Les effets estimés mesurent ainsi l'association entre une variation de l'intensité locale du pass Sport et l'évolution du taux de licences sportives. Les estimations comparent les communes connaissant les plus fortes hausses d'intensité du pass Sport à celles dont l'augmentation est plus faible, sous une hypothèse de tendances parallèles conditionnelles.

Afin de documenter la source d'identification du modèle, nous distinguons les communes selon leur variation d'intensité du traitement. En 2021, année d'intro-

duction du dispositif, 8,3 % des communes sont des *stayers*, c'est-à-dire qu'elles ne connaissent aucune variation du traitement, 9,2 % sont des quasi-*stayers*, avec une variation très faible, et l'essentiel des communes correspond à des *switchers*. En 2023, les variations sont plus modérées : 6,1 % des communes ne connaissent pas de variation, 9,4 % sont quasi-*stayers*, tandis que la majorité reste constituée de *switchers*. Cette structure confirme que l'identification repose principalement sur les différences d'intensité de recours au pass Sport, plutôt que sur une opposition stricte entre communes traitées et non traitées. Afin de vérifier l'hypothèse de tendances parallèles conditionnelles, nous réalisons les tests placebo intégrés à l'estimateur ainsi que les tests non paramétriques de Stute. Les résultats montrent qu'aucun des tests de pré-tendance n'est statistiquement significatif, ce qui suggère l'absence de dynamiques différentielles avant la mise en œuvre du dispositif et vient conforter la validité de l'hypothèse retenue dans les modèles principaux.

La spécification estimée peut être représentée sous la forme suivante :

$$Y_{it} = \sum_{\ell=1}^{L} \beta_\ell D_{it}^{\ell} + \gamma' X_{it} + \mu_i + \lambda_t + \varepsilon_{it} \tag{1}$$

où Y_{it} désigne le logarithme du taux de licences sportives dans la commune i à la date t, D_{it}^{ℓ} représente l'exposition cumulative au traitement continu après ℓ périodes depuis la première variation du dispositif, X_{it} un vecteur de variables de contrôle variant dans le temps, μ_i des effets fixes communaux et λ_t des effets fixes annuels. Le vecteur de contrôles comprend notamment la taille de la population cible, la part de population résidant en quartier prioritaire ainsi qu'un indicateur d'accessibilité aux infrastructures sportives dans un rayon de 30 kilomètres.

Afin de tenir compte de possibles dynamiques différentielles préexistantes entre communes, nous estimons également une version avec tendances linéaires spécifiques aux communes. Cette spécification revient à identifier les effets du dispositif à partir des écarts aux trajectoires linéaires propres à chaque commune.

Une caractéristique importante du contexte étudié est l'absence de groupe strictement non traité. Toutes les communes connaissent une augmentation positive de l'exposition au dispositif à partir de 2022, mais avec des intensités différentes. Dans le cadre de de Chaisemartin *et al.* (2024), cela implique que l'identification repose exclusivement sur les variations relatives d'intensité entre communes. Les coefficients estimés doivent donc être interprétés comme des effets marginaux moyens associés à une hausse de l'intensité du pass Sport, et non comme un contraste binaire entre communes traitées et non traitées.

L'analyse est conduite séparément pour trois groupes d'âge : l'ensemble des 6–17 ans, les 6–13 ans et les 14–17 ans. Cette désagrégation permet d'étudier d'éventuelles différences de comportement selon l'âge, notamment entre les jeunes dont la pratique sportive dépend fortement des choix parentaux et les adolescents plus autonomes

dans leurs décisions de participation (Doggui *et al.*, 2021 ; Lee *et al.*, 2018).

Enfin, nous analysons l'hétérogénéité des effets selon plusieurs dimensions socio-économiques et territoriales. Des estimations distinctes sont réalisées selon le genre, la fédération sportive, la densité territoriale et la présence de QPV. Ces analyses permettent d'évaluer dans quelle mesure l'efficacité marginale du dispositif varie selon les caractéristiques locales des territoires et d'apprécier sa portée redistributive.

5. Résultats des doubles différences continues

Dans cette partie, nous estimons les effets dynamiques du pass Sport sur la pratique sportive formelle mesurée à travers les licences sportives. Les résultats présentés dans la figure 1 et dans le tableau A5 mettent en évidence un effet positif et statistiquement significatif du dispositif pour les jeunes âgés de 6 à 17 ans.

Dans la spécification principale en doubles différences continues, le coefficient estimé à l'horizon $t+1$ est positif et statistiquement significatif. Étant donné que la variable dépendante et la variable de traitement sont toutes deux exprimées en logarithme, ce coefficient s'interprète comme une élasticité locale : une hausse de 1 % de l'intensité du recours au pass Sport est associée à une hausse d'environ 0,027 % du taux de licences sportives des 6–17 ans. L'effet demeure positif et du même ordre de grandeur à l'horizon $t+2$. Les coefficients placebo restent faibles et non significatifs, ce qui soutient l'hypothèse de tendances parallèles conditionnelles et suggère l'absence de dynamiques préexistantes différenciées selon l'intensité future du traitement.

Les estimations en premières différences avec tendances linéaires spécifiques aux communes conduisent à des élasticités plus élevées. Les coefficients estimés sont de 0,040 à l'horizon $t+1$ et de 0,057 à l'horizon $t+2$. Autrement dit, une hausse de 1 % de l'intensité du recours au pass Sport est associée à une hausse d'environ 0,040 % du taux de licences à l'horizon $t+1$ et de 0,057 % à l'horizon $t+2$. Ces résultats indiquent que la prise en compte explicite des trajectoires locales de long terme ne remet pas en cause l'existence d'un effet positif du dispositif, mais tend plutôt à renforcer l'ampleur estimée des effets.

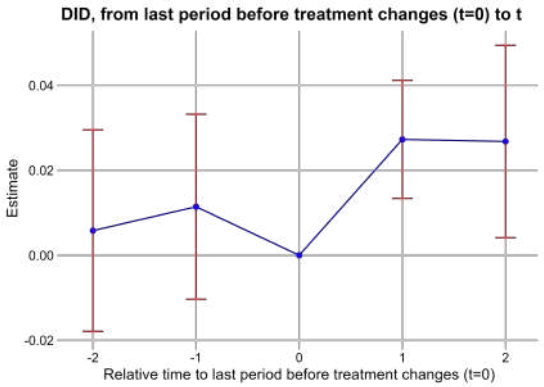
Enfin, le modèle normalisé proposé par de Chaisemartin *et al.* (2024) permet d'interpréter les coefficients comme des effets marginaux moyens d'une augmentation proportionnelle de l'intensité du pass Sport. Les résultats mettent en évidence un effet marginal positif et statistiquement significatif la première année suivant la réforme ($0{,}265$; $p < 0{,}01$), avant une diminution la seconde année ($0{,}116$; $p < 0{,}05$). Le test d'égalité des effets devient ici significatif, suggérant que l'effet marginal du dispositif décroît dans le temps après son introduction. L'effet cumulé moyen normalisé demeure positif et significatif ($0{,}234$; $p < 0{,}01$), indiquant qu'une augmentation de l'intensité du pass Sport est associée à une hausse durable des licences sportives.

Dans l'ensemble, les trois spécifications convergent vers l'existence d'un impact positif du pass Sport sur la pratique sportive formelle des jeunes, avec des résultats robustes aux différentes stratégies d'identification mobilisées. En traduisant les résultats de la double différence du modèle principal en volumes de licences, nous estimons que le dispositif a permis la création nette d'environ 86,000 licences sportives supplémentaires sur l'ensemble de la période étudiée, soit environ 50,000 en 2022 et 36,000 en 2023. Rapporté au coût du pass Sport sur cette période, estimé à environ 120 millions d'euros (correspondant au nombre d'utilisations du dispositif en 2022 et 2023 multiplié par une aide unitaire de 50 euros), cela représente un coût moyen d'environ 1 395 euros par licence sportive supplémentaire créée.

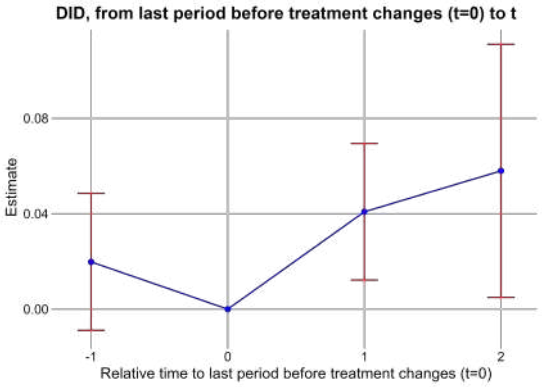
Les analyses de robustesse présentées dans le tableau A5 font apparaître des effets positifs du Pass'Sport sur le taux de licences des 6–17 ans, dont l'ampleur et la significativité varient toutefois selon les spécifications retenues. Sans tendances linéaires, l'inclusion des communes pas encore utilisatrices parmi les témoins réduit le coefficient au premier horizon de 0,0273 à 0,0045. Lorsque cet élargissement du groupe témoin est combiné à la prise en compte de tendances linéaires communales, les effets ne sont plus statistiquement distincts de zéro au seuil de 5%. Les estimations normalisées restent positives et significatives, tout en demeurant sensibles au choix des témoins. Les tests placebo disponibles ne permettent pas de rejeter l'hypothèse de nullité des effets préalables, sans pour autant établir la validité de l'hypothèse de tendances parallèles. Ces résultats doivent donc être interprétés avec prudence, d'autant que seules 32 communes restent sans activation sur la période observée.

6. Analyse de l'hétérogénéité

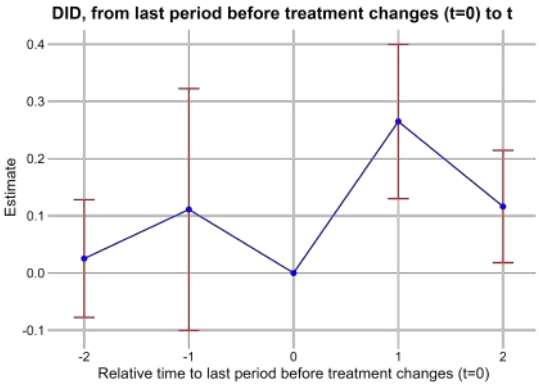
Les statistiques descriptives mettent en évidence plusieurs sources potentielles d'hétérogénéité dans les effets du pass Sport. Tout d'abord, des différences apparaissent selon le genre, avec des niveaux d'utilisation du dispositif distincts entre filles et garçons. Des variations selon l'âge peuvent également être attendues, notamment entre les enfants et les adolescents. Cette question est d'autant plus importante qu'en 2025 le pass Sport a été recentré sur les 14–17 ans ; il est donc pertinent d'examiner si les effets du dispositif diffèrent entre les 6–13 ans et les 14–17 ans. Enfin, les effets du pass Sport sont susceptibles de varier fortement selon les fédérations sportives, dans un contexte où près d'un tiers des utilisations du dispositif concernent le football. Nous estimerons aussi ces résultats par typde de communes afin de mesurer des effets différents entre les zones urbaines et rurales ainsi que les communes avec et sans QPV. Pour cela nous allons refaire tourner le modèle de l'équation 1 pour l'ensemble de ces sous-populations.



((a)) Modèle principal en doubles différences continues



((b)) Spécification en premières différences avec tendances linéaires communales



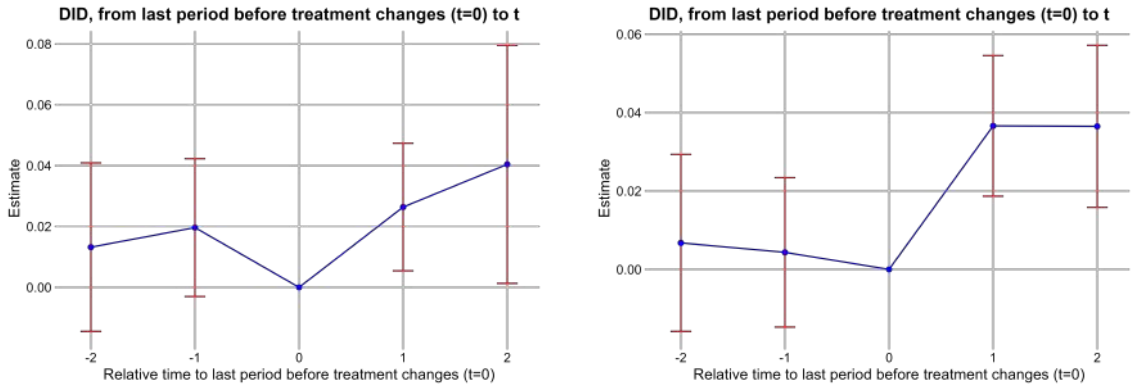
((c)) Effets dynamiques normalisés

FIGURE 1 – Effets dynamiques du pass Sport sur les licences sportives des 6–17 ans

6.1. Les effets du pass Sport selon le genre

Dans la figure 2, on peut observer les résultats entre les hommes et les femmes sur les effets du pass Sport. Les résultats indiquent que le pass Sport a eu un effet positif sur la pratique licenciée des filles comme des garçons, mais avec une intensité plus marquée chez les filles. Chez les garçons, l'effet estimé est d'environ +0,025 % la première année, puis +0,040 % la deuxième année. Chez les filles, l'effet est plus stable dans le temps, autour de +0,036 % chacune des deux années.

Ces différences peuvent traduire des freins à l'entrée plus importants pour les jeunes filles, notamment en matière de coût, d'information ou d'accès à certaines pratiques sportives encadrées. Le pass Sport semble ainsi avoir joué un rôle plus marqué pour soutenir leur inscription en club. Chez les garçons, l'effet reste positif, mais il apparaît plus élevé et stable ce qui peut s'expliquer par un niveau initial de pratique licenciée déjà plus élevé ou par une moindre sensibilité au coût d'inscription.



((a)) Modèle principal pour les femmes

((b)) Modèle principal pour les hommes

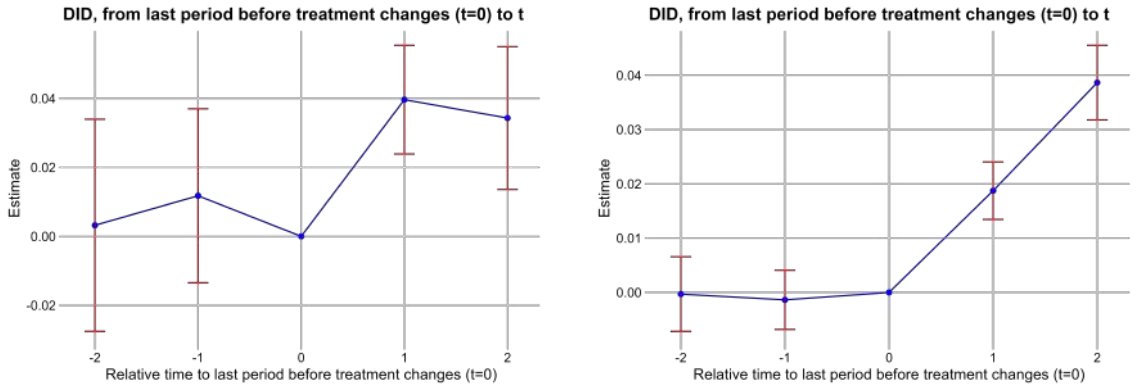
FIGURE 2 – Effets dynamiques du pass Sport sur les licences sportives des 6–17 ans par Genre

6.2. Les effets du pass Sport selon l'age

Les résultats disponibles dans la figure 3 mettent en évidence un effet positif du pass Sport dans les deux classes d'âge, mais avec une dynamique différente. Chez les 6–13 ans, l'effet est plus élevé dès la première année, avec une hausse estimée d'environ +0,039 % du taux de licences, puis reste positif la deuxième année, autour de +0,034 %. Le test d'égalité des effets n'est pas significatif, ce qui suggère que l'impact du dispositif est relativement stable dans le temps pour cette tranche d'âge. Cela peut refléter un effet rapide du pass Sport sur les inscriptions des plus jeunes, dont la pratique sportive dépend davantage des décisions et démarches des parents.

Chez les 14–17 ans, l'effet est plus progressif : il est plus modéré la première année, autour de +0,018 %, puis augmente nettement la deuxième année pour atteindre environ +0,038 %. Le test d'égalité des effets est significatif, ce qui indique que l'effet du dispositif varie bien entre les deux années. Cette dynamique peut traduire

une montée en charge plus lente chez les adolescents, dont les choix de pratique sont plus autonomes et peuvent dépendre davantage de l'information disponible, des préférences individuelles ou de l'offre sportive locale. Au total, le pass Sport semble donc produire un effet immédiat plus marqué chez les 6–13 ans, tandis que son impact chez les 14–17 ans apparaît plus graduel, avec un rattrapage la seconde année.



((a)) Modèle principal pour les 6–13 ans ((b)) Modèle principal pour les 14–17 ans

FIGURE 3 – Effets dynamiques du pass Sport sur les licences sportives par age

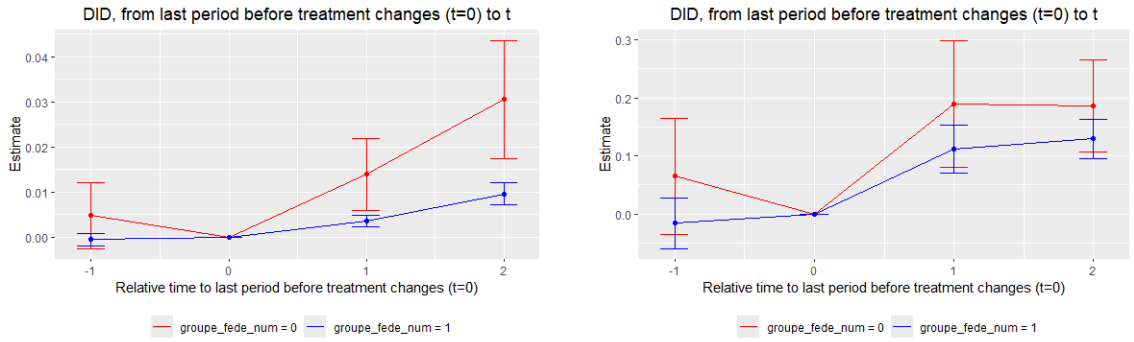
6.3. Les effets du pass Sport selon la fédération sportive

Pour les estimations principales, nous avons d'abord estimé les effets du pass Sport pour les dix fédérations les plus utilisatrices du dispositif, en agrégeant les autres fédérations dans une catégorie résiduelle. Dans l'ensemble, les résultats obtenus sont positifs et significatifs, avec des effets relativement proches entre fédérations et sans supériorité nette de la fédération de football. Néanmoins, ces estimations présentent également des placebos négatifs et significatifs. Nous ne pouvons donc pas conclure à un lien de causalité robuste à partir de ces estimations détaillées par fédération.

Nous avons ensuite retenu une spécification plus agrégée, distinguant le football de l'ensemble des autres fédérations. Dans cette configuration, seules les estimations en première différence ne présentent pas de placebos significatifs. Les résultats normalisés confirment également cette tendance. Ces résultats suggèrent que les effets du pass Sport ne se limitent pas au football, mais concernent aussi les autres fédérations. Ils indiquent également que les tendances linéaires propres à chaque commune jouent un rôle important dans l'évolution des pratiques fédérales.

6.4. Les effets du pass Sport selon le type de commune

Les résultats mettent en évidence une forte hétérogénéité territoriale de l'effet du pass Sport. L'effet est positif et significatif dans les communes urbaines denses, les communes urbaines intermédiaires et les communes rurales périurbaines. Il est



((a)) Modèle en première différence ((b)) Modèle en première différence normalisé

FIGURE 4 – Effets dynamiques du pass Sport sur les licences sportives : football versus autres fédérations

particulièrement élevé dans les communes urbaines intermédiaires, avec un effet estimé de 0,0349, puis dans les communes rurales périurbaines, avec un effet de 0,0275. Les communes urbaines denses présentent également un effet positif, mais plus modéré. En revanche, aucun effet significatif n'est observé dans les communes rurales non périurbaines, où le coefficient est quasiment nul.

Ces résultats suggèrent que le pass Sport fonctionne davantage dans les territoires où l'offre sportive est suffisamment accessible et structurée. L'absence d'effet significatif dans le rural non périurbain peut s'expliquer par une moindre densité de clubs, un éloignement plus important des équipements sportifs, des contraintes de transport ou une offre sportive moins diversifiée. Le placebo est globalement non significatif, sauf dans le rural non périurbain où il est faiblement significatif au seuil de 10 %, ce qui invite à interpréter avec prudence les résultats pour cette catégorie.

TABLEAU 1 – Effets du pass Sport selon le type de commune

	Urbain dense	Urbain intermédiaire	Rural périurbain	Rural non périurbain
Effet estimé	0,0144***	0,0349***	0,0275***	0,0005
	(0,0047)	(0,0132)	(0,0090)	(0,0155)
Placebo	0,0130	0,0106	-0,0018	0,0306*
	(0,0100)	(0,0200)	(0,0160)	(0,0170)
Observations	628	3014	8312	5630
Switchers	619	3010	8268	5614
Poids (N.w)	2958952	2646469	1682170	922931

Notes : erreurs standards clusterisées au niveau communal entre parenthèses. Les estimations sont pondérées par la population cible des 6–17 ans. L'effet estimé correspond à l'effet dynamique du pass Sport sur le logarithme du taux de licences sportives. * $p < 0{,}10$; ** $p < 0{,}05$; *** $p < 0{,}01$.

6.5. Les effets du pass Sport en présence d'un QPV

Dans la table 2, les résultats suggèrent que le pass Sport a un effet positif et statistiquement significatif dans les communes sans QPV, mais pas dans les communes

avec QPV. Dans les communes sans QPV, l'effet estimé est de +0,024 % sur le taux de licences sportives des 6–17 ans, significatif au seuil de 1 %. Dans les communes avec QPV, l'effet estimé est beaucoup plus faible, autour de +0,003 %, et il n'est pas statistiquement significatif. On ne peut donc pas conclure à un effet mesurable du pass Sport dans ces communes. Ce résultat peut suggérer que, dans les territoires comportant un QPV, l'aide financière ne suffit pas à lever l'ensemble des freins à la pratique sportive.

Tableau 2 – Effets du pass Sport selon la présence d'un QPV

	Communes sans QPV	Communes avec QPV
Effet estimé	0,0241***	0,0029
	(0,0070)	(0,0045)
Placebo	0,0079	0,0011
	(0,0111)	(0,0042)
Observations	16 941	777
Switchers	16 877	731
Poids (N.w)	4 970 538	348 932

Notes : erreurs standards clusterisées au niveau communal entre parenthèses. Les estimations sont pondérées par la population cible des 6–17 ans. * $p < 0{,}10$; ** $p < 0{,}05$; *** $p < 0{,}01$.

7. Discussion and conclusion

Dans ce papier, nous évaluons l'effet du pass Sport sur les licences sportives des jeunes âgés de 6 à 17 ans sur la période 2020–2023. Les résultats mettent en évidence un effet positif et significatif du dispositif sur la pratique sportive licenciée. Dans la spécification principale en doubles différences continues, une augmentation de 1 % l'utilisation du pass Sport est associée à une hausse d'environ 0,027 % du taux de licences sportives. Les estimations en premières différences, qui tiennent compte de tendances linéaires spécifiques aux communes, confirment cet effet positif et conduisent à des effets plus élevés, compris entre 0,04 % et 0,057 % selon l'horizon temporel considéré. Ces résultats suggèrent que le pass Sport a bien contribué à réduire certaines barrières financières à l'entrée dans la pratique sportive encadrée. Toutefois, l'effet estimé doit être interprété comme un effet marginal moyen de l'intensité d'utilisation du dispositif au niveau communal, et non comme un taux de conversion direct entre bénéficiaires et nouvelles licences. Le dispositif peut agir par plusieurs canaux : l'entrée de nouveaux pratiquants, le maintien dans la pratique de jeunes qui auraient pu abandonner, ou encore un effet de calendrier dans la prise de licence. Les données disponibles ne permettent pas d'isoler précisément chacun de ces mécanismes, mais elles montrent que les communes où le recours au pass Sport progresse davantage connaissent, toutes choses égales par ailleurs, une progression plus forte des licences sportives.

L'hétérogénéité des résultats apporte plusieurs enseignements importants. L'effet apparaît plus immédiat chez les 6–13 ans, tandis qu'il est plus progressif chez les 14–17 ans. Cette différence peut s'expliquer par le rôle plus central des parents dans les décisions d'inscription des plus jeunes, notamment au moment de la rentrée sportive qui coincide avec la rentrée scolaire. À l'inverse, les adolescents disposent d'une autonomie plus importante dans leurs choix de loisirs et peuvent être exposés à d'autres freins que le seul coût financier : concurrence d'autres activités, moindre appétence pour la pratique encadrée, contraintes scolaires ou décrochage sportif déjà engagé. Les résultats par genre suggèrent également un effet plus marqué et plus stable pour les jeunes filles, ce qui peut indiquer que l'aide financière lève davantage de freins à l'inscription pour ce public et offre un effet de rattrapage des licences féminines.

L'analyse par fédération suggère que l'effet du pass Sport ne se limite pas au football. Les estimations distinguant le football de l'ensemble des autres fédérations mettent en évidence des effets positifs dans les deux groupes, ce qui indique que le dispositif bénéficie plus largement aux pratiques sportives fédérales. Les effets estimés pour les autres fédérations apparaissent même légèrement supérieurs en valeur relative, sans que cela signifie nécessairement un volume de licences créées plus important que dans le football. Ces résultats doivent être interprétés comme des élasticités propres à chaque groupe de fédérations, et non comme une décomposition additive de l'effet global. Les estimations détaillées fédération par fédération restent plus fragiles, car les tests placebo ne permettent pas d'écarter l'existence de dynamiques préexistantes. Ces résultats rappellent qu'une politique de soutien à la demande produit des effets d'autant plus importants que les structures locales sont en mesure d'accueillir effectivement de nouveaux licenciés.

Les résultats territoriaux montrent que l'efficacité d'une subvention à la demande dépend fortement de l'environnement local. L'effet est significatif dans les espaces urbains denses, urbains intermédiaires et ruraux périurbains, mais il n'est pas détectable dans le rural non périurbain. Ce résultat souligne que le prix de la licence n'est pas le seul obstacle à la pratique sportive. Lorsque les clubs sont éloignés, peu nombreux ou peu diversifiés, l'aide financière peut ne pas suffire à déclencher une inscription. De même, les résultats plus faibles observés dans certains territoires prioritaires peuvent refléter des contraintes cumulées : reste à charge encore élevé, difficultés d'accès à l'information, contraintes de transport ou moindre adéquation entre l'offre sportive locale et les préférences des jeunes.

Concernant les résultats relatifs aux QPV, ils suggèrent que le pass Sport ne permet pas de lever pleinement les différents coûts d'accès aux associations sportives pour les populations vivant dans ces quartiers : reste à charge encore trop important, difficultés d'accès à l'information, contraintes de mobilité, éloignement des équipements ou encore offre sportive locale insuffisamment adaptée. Ces résultats indiquent

ainsi que l'un des objectifs du dispositif — réduire les barrières financières à l'accès à la pratique sportive formelle pour les publics modestes et éloignés du sport — n'est que partiellement atteint.

Ces résultats invitent à interroger le rapport entre le coût du dispositif et son efficacité. Dans son ancienne configuration, le pass Sport concernait une population large, proche de la moitié des jeunes de 6 à 17 ans, avec une aide forfaitaire de 50 euros. Si l'effet moyen estimé est positif, le coût par licence supplémentaire créée apparaît élevé, ce qui plaide pour une réflexion sur le ciblage et l'intensité de l'aide. Un ciblage plus fin vers les ménages les plus modestes pourrait améliorer l'efficacité redistributive du dispositif. Le quotient familial, qui tient compte à la fois des revenus et de la composition du ménage, pourrait par exemple permettre d'approcher plus précisément les contraintes économiques des familles que le seul critère d'éligibilité à l'allocation de rentrée scolaire. Une hausse du montant de l'aide peut également se justifier si elle permet de couvrir une part plus importante du coût réel d'inscription, qui inclut souvent la licence, l'adhésion au club et parfois l'équipement. Elle devrait toutefois s'accompagner d'une vigilance sur les pratiques tarifaires afin d'éviter que l'aide publique ne soit captée par une hausse des prix.

Enfin, cette évaluation porte sur l'ancienne configuration du dispositif. À la suite de contraintes budgétaires, le pass Sport a été réformé et cible désormais davantage les adolescents, en particulier les jeunes de 14 à 17 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire, avec une aide portée de 50 à 70 euros. Ce recentrage répond à un enjeu réel, la littérature montrant qu'une part importante du décrochage sportif intervient au début de l'adolescence, notamment durant les années collège (Chong *et al.*, 2020 ; Dumith *et al.*, 2011). Toutefois, nos résultats invitent à la prudence : dans l'ancienne configuration, l'effet du dispositif était plus faible et plus progressif chez les 14–17 ans que chez les 6–13 ans. Cela suggère qu'une aide financière plus élevée peut être nécessaire, mais qu'elle devra probablement être accompagnée d'actions complémentaires d'information, de médiation et d'adaptation de l'offre sportive pour produire pleinement ses effets. La nouvelle mouture du pass Sport ouvre ainsi la voie à de futures évaluations permettant d'éclairer les arbitrages entre montant de l'aide, ciblage social et capacité réelle à réduire le décrochage sportif.

Références

Andreff, W. (2001). The correlation between economic underdevelopment and sport. *European sport management quarterly*, *1*(4), 251-279. https://doi.org/10.1080/16184740108721902

Anne, C. (2025). Les licences annuelles des fédérations sportives en 2024. *INJEP Fiches repères*, 2. https://injep.fr/publication/les-licences-annuelles-des-federations-sportives-en-2024/

Anne, D., & Moussi-Beylie, F. (2025). Discrimination in access to sports associations : the effects of gender, origin and income. *Research in Economics*, 101053. https://doi.org/10.1016/j.rie.2025.101053

Bellew, B., & Young, S. (2017). Voucher schemes to promote increased participation in sport and active recreation : rapid evidence review for the NSW Office of Sport. *SPRINTER Group, The University of Sydney*. https://www.sport.nsw.gov.au/sites/default/files/202104/sprinter_evidence_review_sport_voucher_schemes_final.pdf

Bénabou, R., & Tirole, J. (2006). Incentives and Prosocial Behavior. *American Economic Review*, *96*(5), 1652-1678. https://www.aeaweb.org/articles?id=10.1257/aer.96.5.1652

Borraccino, A., Lazzeri, G., Kakaa, O., Bad'Ura, P., Bottigliengo, D., Dalmasso, P., & Lemma, P. (2020). The contribution of organised leisure-time activities in shaping positive community health practices among 13-and 15-year-old adolescents : results from the health behaviours in school-aged children study in italy. *International journal of environmental research and public health*, *17*(18), 6637. https://doi.org/10.3390/ijerph17186637

Bull, F. C., Al-Ansari, S. S., Biddle, S., Borodulin, K., Buman, M. P., Cardon, G., Carty, C., Chaput, J.-P., Chastin, S., Chou, R., Dempsey, P. C., DiPietro, L., Ekelund, U., Firth, J., Friedenreich, C. M., Garcia, L., Gichu, M., Jago, R., Katzmarzyk, P. T., Lambert, E., Leitzmann, M., Milton, K., Ortega, F. B., Ranasinghe, C., Stamatakis, E., Tiedemann, A., Troiano, R. P., van der Ploeg, H. P., Wari, V., & Willumsen, J. F. (2020). World Health Organization 2020 guidelines on physical activity and sedentary behaviour. *British Journal of Sports Medicine*, *54*(24), 1451-1462. https://doi.org/10.1136/bjsports-2020-102955

Caille, J.-P. (2025). Un collégien sur cinq ne fait pas de sport régulièrement pendant ses loisirs. *INJEP Analyses synthèses*, 4. https://injep.fr/publication/un-collegien-sur-cinq-ne-fait-pas-de-sport-regulierement-pendant-ses-loisirs/

Charness, G., & Gneezy, U. (2009). Incentives to exercise. *Econometrica*, *77*(3), 909-931. https://doi.org/10.3982/ECTA7416

Chong, K. H., Parrish, A.-M., Cliff, D. P., Kemp, B. J., Zhang, Z., & Okely, A. D. (2020). Changes in physical activity, sedentary behaviour and sleep across the transition from primary to secondary school : A systematic review. *Journal of Science and Medicine in Sport*, *23*(5), 498-505. https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.jsams.2019.12.002

Christian, D., Todd, C., Hill, R., Rance, J., Mackintosh, K., Stratton, G., & Brophy, S. (2016). Active children through incentive vouchers–evaluation

(ACTIVE) : a mixed-method feasibility study. *BMC public health*, *16*(1), 890. https://doi.org/10.1186/s12889-016-3381-6

Coalter, F. (2007). *A wider social role for sport : Who's keeping the score ?* Routledge.

Contoyannis, P., & Jones, A. M. (2004). Socio-economic status, health and lifestyle. *Journal of health economics*, *23*(5), 965-995. https://doi.org/10.1016/j.jhealeco.2004.02.001

de Chaisemartin, C., d'Haultfœuille, X., & Vazquez-Bare, G. (2024). Difference-in-difference estimators with continuous treatments and no stayers. *AEA Papers and Proceedings*, *114*, 610-613. https://doi.org/10.1257/pandp.20241049

Doggui, R., Gallant, F., & Bélanger, M. (2021). Parental control and support for physical activity predict adolescents' moderate to vigorous physical activity over five years. *International Journal of Behavioral Nutrition and Physical Activity*, *18*(1), 43. https://doi.org/10.1186/s12966-021-01107-w

Downward, P. (2007). Exploring the economic choice to participate in sport : Results from the 2002 general household survey. *International review of applied economics*, *21*(5), 633-653. https://doi.org/10.1080/02692170701474710

Downward, P., & Rasciute, S. (2011). Does sport make you happy ? An analysis of the well-being derived from sports participation. *International review of applied economics*, *25*(3), 331-348. https://doi.org/10.1080/02692171.2010.511168

Dumith, S. C., Gigante, D. P., Domingues, M. R., & Kohl III, H. W. (2011). Physical activity change during adolescence : a systematic review and a pooled analysis. *International journal of epidemiology*, *40*(3), 685-698. https://doi.org/10.1093/ije/dyq272

Eberth, B., & Smith, M. D. (2010). Modelling the participation decision and duration of sporting activity in Scotland. *Economic modelling*, *27*(4), 822-834. https://doi.org/10.1016/j.econmod.2009.10.003

Gneezy, U., Meier, S., & Rey-Biel, P. (2011). When and Why Incentives (Don't) Work to Modify Behavior. *Journal of Economic Perspectives*, *25*(4), 191-210. https://doi.org/10.1257/jep.25.4.191

Guthold, R., Stevens, G. A., Riley, L. M., & Bull, F. C. (2020). Global trends in insufficient physical activity among adolescents : a pooled analysis of 298 population-based surveys with 1· 6 million participants. *The lancet child & adolescent health*, *4*(1), 23-35. https://doi.org/10.1016/S2352-4642(19)30323-2

Heckman, J. J. (2007). The economics, technology, and neuroscience of human capability formation. *Proceedings of the national Academy of Sciences*, *104*(33), 13250-13255. https://doi.org/10.1073/pnas.0701362104

Humphreys, B. R., & Ruseski, J. E. (2011). An economic analysis of participation and time spent in physical activity. *The BE Journal of Economic Analysis & Policy*, *11*(1). https://doi.org/10.2202/1935-1682.2522

Jauneau-Cottet, P., Lombardo, P., & Müller, J. (2024). Baromètre national des pratiques sportives 2024. *INJEP Rapport d'étude*, 77. https://injep.fr/publication/barometre-national-des-pratiques-sportives-2024/

Kahn, E. B., Ramsey, L. T., Brownson, R. C., Heath, G. W., Howze, E. H., Powell, K. E., Stone, E. J., Rajab, M. W., & Corso, P. (2002). The effectiveness of interventions to increase physical activity : a systematic review. *American journal of preventive medicine*, *22*(4), 73-107. https://doi.org/10.1016/S0749-3797(02)00434-8

Kokolakakis, T., Lera-López, F., & Panagouleas, T. (2012). Analysis of the determinants of sports participation in Spain and England. *Applied economics*, *44*(21), 2785-2798. https://doi.org/10.1080/00036846.2011.566204

Lechner, M. (2009). Long-run labour market and health effects of individual sports activities. *Journal of health economics*, *28*(4), 839-854. https://doi.org/10.1016/j.jhealeco.2009.05.003

Lee, C. G., Park, S., & Yoo, S. (2018). The longitudinal effect of parental support during adolescence on the trajectory of sport participation from adolescence through young adulthood. *Journal of sport and health science*, *7*(1), 70-76. https://doi.org/10.1016/j.jshs.2016.12.004

Lombardo, P., & Müller, J. (2025). La pratique sportive en France en 2025 après les Jeux de Paris. *INJEP Fiches repères*, 2. https://injep.fr/publication/la-pratique-sportive-en-france-en-2025-apres-les-jeux-de-paris/

Luong, M.-L. N., Hall, M., Bennell, K. L., Kasza, J., Harris, A., & Hinman, R. S. (2021). The impact of financial incentives on physical activity : a systematic review and meta-analysis. *American Journal of Health Promotion*, *35*(2), 236-249. https://doi.org/10.1177/0890117120940133

Mauroux, A., Perraud-Ussel, C., Bourlès, L., Danikowski, N., & Kempf, N. (2025). *Sports facilities : a diverse and contrasting offer in urban areas, extended access times in rural areas* (rapp. tech. N° 2041). INSEE. https://www.insee.fr/en/statistiques/8380187

Meurisse, B., Robinet, A., & Banoun, S. (2024). L'integration des benefices de sante lies a l'activite physique dans la conception des projets d'amenagement (Thema). *France Strategie*. https://injep.fr/publication/un-collegien-sur-cinq-ne-fait-pas-de-sport-regulierement-pendant-ses-loisirs/

Millery, E., Lombardo, P., & Zimmer, C. (2023). *City leisure versus country leisure : both territorial and sociodemographic characteristics have an influence on cultural and sport participation* (rapp. tech.). INSEE. https://www.insee.fr/en/statistiques/6692377?sommaire=7455375

Mitchell, M. S., Orstad, S. L., Biswas, A., Oh, P. I., Jay, M., Pakosh, M. T., & Faulkner, G. (2020). Financial incentives for physical activity in adults : systematic review and meta-analysis. *British Journal of Sports Medicine*, *54*(21), 1259-1268. https://doi.org/10.1136/bjsports-2019-100633

Moussi-Beylie, F. (2023). *The trickle-down theory : a reality in French sports ?* [Working paper], TEPP. https://www.tepp.eu/images/pdf/working-paper-2023/trickledownfrenchsport.pdf

Patel, M. S., Volpp, K. G., Rosin, R., Bellamy, S. L., Small, D. S., Fletcher, M. A., Osman-Koss, R., Brady, J. L., Haff, N., Lee, S. M., *et al.* (2016). A randomized trial of social comparison feedback and financial incentives to increase physical activity. *American Journal of Health Promotion*, *30*(6), 416-424. https://doi.org/10.1177/089011711665819

Patel, M. S., Volpp, K. G., Rosin, R., Bellamy, S. L., Small, D. S., Heuer, J., Sproat, S., Hyson, C., Haff, N., Lee, S. M., *et al.* (2018). A randomized, controlled trial of lottery-based financial incentives to increase physical activity among overweight and obese adults. *American Journal of Health Promotion*, *32*(7), 1568-1575. https://doi.org/10.1177/089011711875893

Reece, L., McInerney, C., Blazek, K., Foley, B., Schmutz, L., Bellew, B., & Bauman, A. (2020). Reducing financial barriers through the implementation of voucher incentives to promote children's participation in community sport in Australia. *BMC public health*, *20*(1), 19. https://doi.org/10.1186/s12889-019-8049-6

Saez, E. (2002). Optimal Income Transfer Programs : Intensive versus Extensive Labor Supply Responses*. *The Quarterly Journal of Economics*, *117*(3), 1039-1073. https://doi.org/10.1162/003355302760193959

Scheerder, J., Vanreusel, B., & Taks, M. (2005). Stratification patterns of active sport involvement among adults : Social change and persistence. *International review for the sociology of sport*, *40*(2), 139-162. https://doi.org/10.1177/1012690205057191

Spence, J. C., Holt, N. L., Dutove, J. K., & Carson, V. (2010). Uptake and effectiveness of the Children's Fitness Tax Credit in Canada : the rich get richer. *BMC Public Health*, *10*(1), 356. https://doi.org/10.1186/1471-2458-10-356

Tandon, P. S., Kroshus, E., Olsen, K., Garrett, K., Qu, P., & McCleery, J. (2021). Socioeconomic inequities in youth participation in physical activity and sports. *International journal of environmental research and public health*, *18*(13), 6946. https://doi.org/10.3390/ijerph18136946

Telama, R., Yang, X., Hirvensalo, M., & Raitakari, O. (2006). Participation in organized youth sport as a predictor of adult physical activity : a 21-year

longitudinal study. *Pediatric exercise science*, *18*(1), 76-88. https://doi.org/10.1123/pes.18.1.76

van Sluijs, E. M., Ekelund, U., Crochemore-Silva, I., Guthold, R., Ha, A., Lubans, D., Oyeyemi, A. L., Ding, D., & Katzmarzyk, P. T. (2021). Physical activity behaviours in adolescence : current evidence and opportunities for intervention. *The Lancet*, *398*(10298), 429-442. https://doi.org/10.1016/S0140-6736(21)01259-9

Warburton, D. E., Nicol, C. W., & Bredin, S. S. (2006). Health benefits of physical activity : the evidence. *Cmaj*, *174*(6), 801-809. https://doi.org/10.1503/cmaj.051351

Weimar, D., Wicker, P., & Prinz, J. (2015). Membership in nonprofit sport clubs : A dynamic panel analysis of external organizational factors. *Nonprofit and voluntary sector quarterly*, *44*(3), 417-436. https://doi.org/10.1177/089976401454842

Appendix

Tableau A1 – Age par année

Année	Effectif	Moyenne	Écart-type	Min	Q1	Médiane	Q3	Max
2022	1 048 575	10,8	3,37	0	8	10	13	71
2023	1 377 510	11,0	3,55	5	8	10	13	63
2024	1 649 201	11,3	3,61	0	8	11	14	42
Ensemble	4 075 286	11,0	3,53	0	8	11	13	71

Source : Bases pass Sport, Direction des Sports, data.gouv

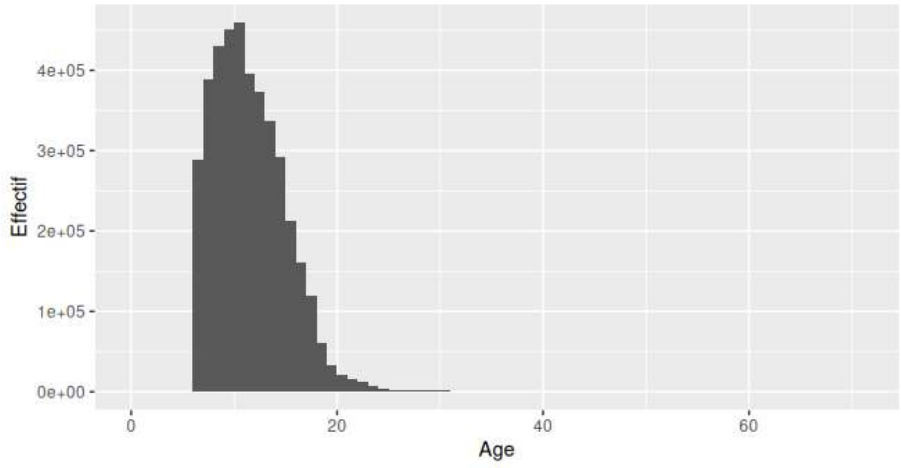


Figure A1 – Distribution de l'age

Source : Bases pass Sport, Direction des Sports, data.gouv

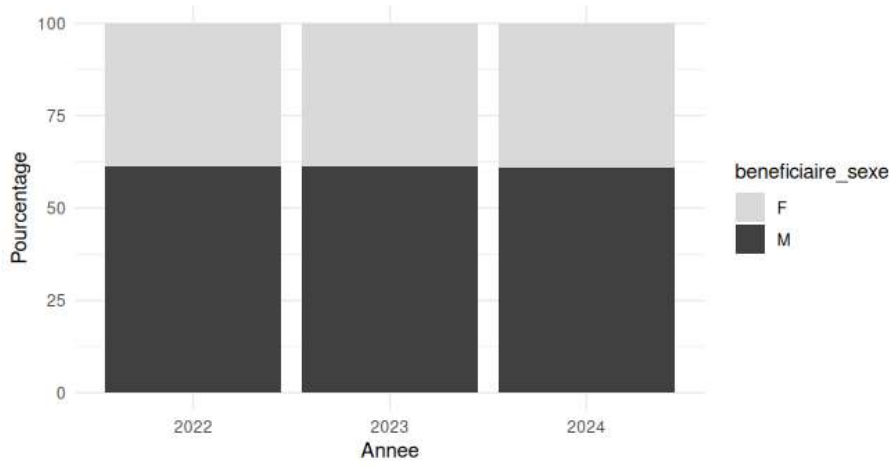


FIGURE A2 – Répartition par genre

Source : Bases pass Sport, Direction des Sports, data.gouv

TABLEAU A2 – Top 10 des fédérations utilisant le pass Sport et autres

Fédération	Nombre d'utilisations	Part
Fédération française de football	1 209 779	29,69%
Fédération française de basketball	331 801	8,14%
Fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées	298 934	7,34%
Fédération française de gymnastique	192 722	4,73%
Fédération française de tennis	176 766	4,34%
Fédération française de handball	150 354	3,69%
Fédération française de natation	144 294	3,54%
Fédération française d'équitation	134 604	3,30%
Fédération française de karaté et disciplines associées	127 295	3,12%
Fédération française de rugby	103 018	2,53%
Autres fédérations	1 205 720	29,59%

Source : Bases pass Sport, Direction des Sports, data.gouv

Tableau A3 – Statistiques descriptives pour les 6–17 ans

Variable	Moyenne	Écart-type	Min	Médiane	Max
Nombre de licences	226,68	679,82	1,00	75,00	27 875,00
Log des licences	4,55	1,11	0,69	4,33	10,24
Taux licences/population 6–17 ans	0,49	0,13	0,02	0,48	1,00
Nombre de pass Sport	58,73	188,42	1,00	18,00	7 668,00
Taux pass Sport/population 6–17 ans	0,04	0,06	0,00	0,00	0,41
Log taux pass Sport/population	0,03	0,06	0,00	0,00	0,34
Population 6–17 ans	466,13	1 447,29	51,00	155,00	54 962,00
Infrastructures sportives à 30 km	996,87	1 495,60	0,00	644,00	14 570,00
Infrastructures sportives/population à 30 km	0,81	0,88	0,00	0,58	24,02
Log infrastructures sportives/population à 30 km	6,30	1,52	0,00	6,47	9,59
Part de population en QPV	0,01	0,06	0,00	0,00	1,06
Commune avec QPV	0,01	0,10	0,00	0,00	1,00

Notes : QPV désigne les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
Sources : INJEP, INSEE, Direction des Sports.

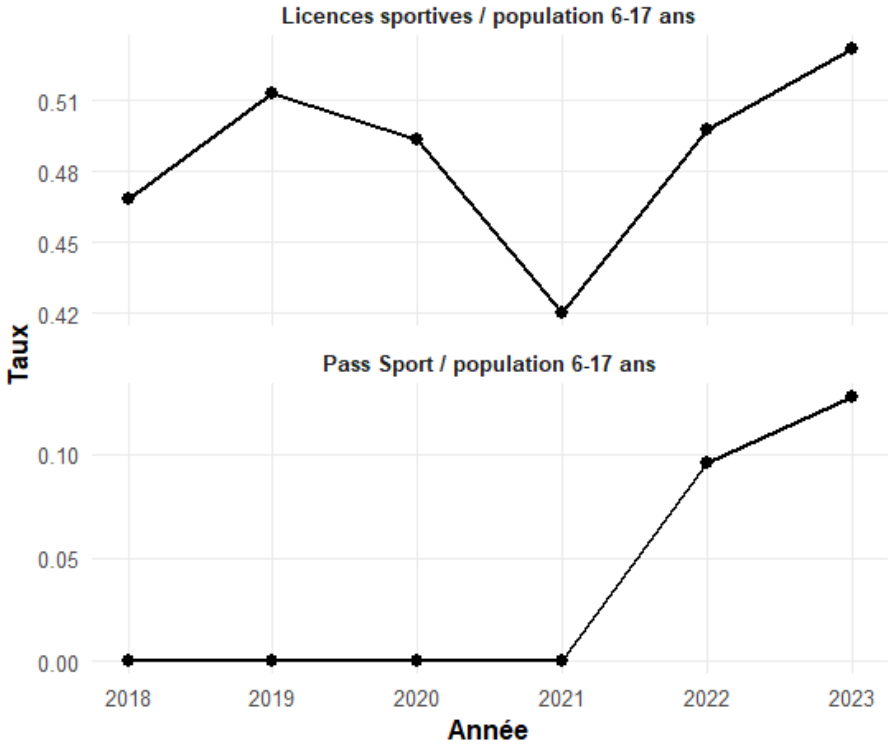


Figure A3 – Taux des licences et du pass Sport par habitants annuel

Source : Bases pass Sport, Direction des Sports, data.gouv

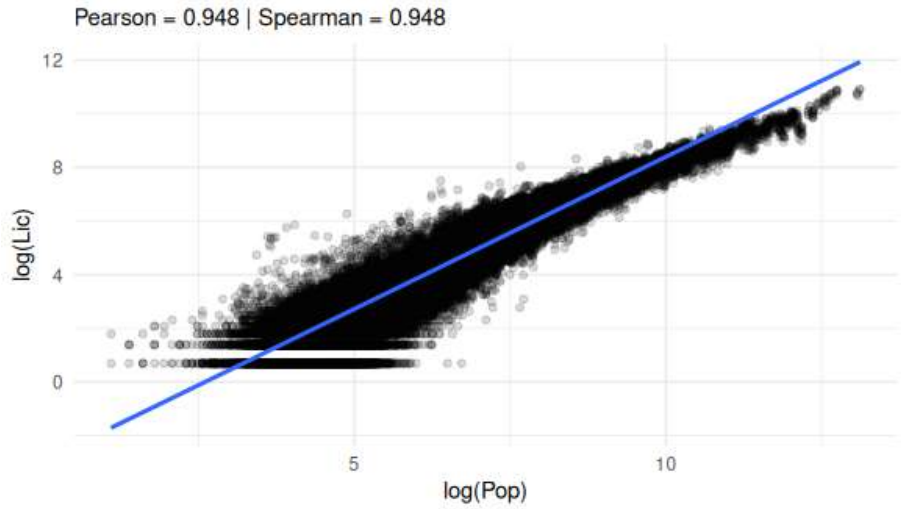


FIGURE A4 – Evolution des licences des 6-17ans en fonction de la population

Source : INJEP, INSEE

TABLEAU A4 – Différences de moyennes selon le genre

Variable	N Femmes	N Hommes	Moyenne F	Moyenne H	Diff. (F–H)	IC 95 %	Statistique t
N licences	1 218 518	1 220 565	86,10	143,54	-57,44***	[-59,26 ; -55,62]	-61,79
Taux licence/habitants	1 210 502	1 212 540	0,04	0,07	-0,02***	[-0,02 ; -0,02]	-418,85
N pass Sport	276 849	296 367	16,93	25,01	-8,08***	[-8,50 ; -7,66]	-37,92
Taux pass Sport/licence	276 034	295 903	0,26	0,23	0,03***	[0,02 ; 0,03]	35,45
Taux pass Sport/population	275 818	295 297	0,01	0,01	0,00***	[0,00 ; 0,00]	-163,18

Notes : tests de différences de moyennes (test t de Welch à deux échantillons).
* $p < 0{,}10$; ** $p < 0{,}05$; *** $p < 0{,}01$.

TABLEAU A5 – Résultats des modèles de doubles différences continues – 6–17 ans

	Modèle principal	1ères différences	Normalisé
Effet t+1	0,0273***	0,0399***	0,2649***
	(0,0071)	(0,0146)	(0,0688)
Effet t+2	0,0268**	0,0572**	0,1162**
	(0,0116)	(0,0271)	(0,0501)
Test conjoint (p-value)	0,0003	0,0215	0,0003
Test égalité des effets	0,9658	0,2799	0,0368
Placebo t+1	0,0114	0,0197	0,1110
	(0,0111)	(0,0147)	(0,1079)
Placebo t+2	0,0058	–	0,0252
	(0,0121)	–	(0,0525)
Test conjoint des placebos	0,5158	–	0,5158
Observations t+1	17 584	17 718	17 584
Observations t+2	16 134	16 266	16 134
Switchers t+1	17 520	17 654	17 520
Switchers t+2	16 102	16 234	16 102
Poids (N.w) t+1	8 210 522	8 459 858	8 210 522
Poids (N.w) t+2	7 757 516	8 006 699	7 757 516
Effet cumulé moyen	0,2340***	–	0,2340***
	(0,0657)	–	(0,0657)
	[0,1052 ; 0,3628]	–	[0,1052 ; 0,3628]
Moyenne de périodes cumulées	1,4324	–	1,4324
Poids lag $\ell = 1$ $(k = 0)$	–	–	1
Poids lag $\ell = 2$ $(k = 0)$	–	–	0,559
Poids lag $\ell = 2$ $(k = 1)$	–	–	0,441

Notes : erreurs standards clusterisées au niveau communal entre parenthèses. Les estimations sont pondérées par la population cible de chaque commune. Le modèle principal correspond à une estimation en doubles différences continues dynamiques. La colonne "1ères différences" inclut des tendances linéaires spécifiques aux communes. La colonne "Normalisé" présente les effets dynamiques normalisés proposés par de CHAISEMARTIN *et al.* (2024). * p < 0,10 ; ** p < 0,05 ; *** p < 0,01.

TABLEAU A6 – Analyses de robustesse du Pass'Sport sur le taux de licences des 6–17 ans

Modèle	Horizon 1	Horizon 2	p effets	p placebos
M1 : effets non normalisés, sans tendances linéaires				
H_M1	0,0273*	0,0268*	$< 0{,}001$	0,516
	[0,0134 ; 0,0412]	[0,0042 ; 0,0495]		
A_M1	0,0273*	0,0268*	$< 0{,}001$	0,516
	[0,0134 ; 0,0412]	[0,0042 ; 0,0495]		
B_M1	0,0045*	0,0268*	0,013	0,892
	[0,0009 ; 0,0081]	[0,0042 ; 0,0495]		
C_M1	0,0290*	0,0268*	$< 0{,}001$	0,428
	[0,0137 ; 0,0442]	[0,0042 ; 0,0495]		
D_M1	0,0048*	0,0268*	0,002	0,705
	[0,0013 ; 0,0084]	[0,0042 ; 0,0495]		
M2 : effets non normalisés, avec tendances linéaires				
H_M2	0,0409*	0,0580*	0,017	–
	[0,0122 ; 0,0695]	[0,0049 ; 0,1110]		
A_M2	0,0409*	0,0580*	0,017	–
	[0,0122 ; 0,0695]	[0,0049 ; 0,1110]		
B_M2	0,0042	0,0192	0,272	–
	[−0,0014 ; 0,0098]	[−0,0131 ; 0,0514]		
C_M2	0,0409*	0,0580*	0,017	–
	[0,0122 ; 0,0695]	[0,0049 ; 0,1110]		
D_M2	0,0042	0,0192	0,272	–
	[−0,0014 ; 0,0098]	[−0,0131 ; 0,0514]		
M3 : effets normalisés, sans tendances linéaires				
H_M3	0,2651*	0,1163*	$< 0{,}001$	0,516
	[0,1302 ; 0,3999]	[0,0181 ; 0,2145]		
A_M3	0,2651*	0,1163*	$< 0{,}001$	0,516
	[0,1302 ; 0,3999]	[0,0182 ; 0,2145]		
B_M3	0,0437*	0,1163*	0,013	0,892
	[0,0087 ; 0,0787]	[0,0182 ; 0,2145]		
C_M3	0,2847*	0,1163*	$< 0{,}001$	0,428
	[0,1349 ; 0,4344]	[0,0182 ; 0,2145]		
D_M3	0,0474*	0,1163*	0,002	0,705
	[0,0123 ; 0,0824]	[0,0182 ; 0,2145]		

Notes : Intervalles de confiance à 95 % sous les coefficients. * : intervalle excluant zéro au seuil de 5 %, sans correction pour tests multiples. Les deux dernières colonnes donnent les tests conjoints de nullité des effets et des placebos. H conserve l'option `continuous=1` ; A retire cette option. H et A utilisent les communes jamais utilisatrices comme témoins ; B inclut aussi les communes pas encore utilisatrices. C et D reprennent A et B avec les options de composition constante. En M2, C et D reproduisent A et B et un seul placebo est disponible : le test conjoint des placebos n'est donc pas renseigné. Les coefficients portent sur le logarithme de un plus le taux de licences ; ceux de M3 sont normalisés par les doses cumulées de traitement.

TEPP Rapports de Recherche 2026

26-6. Allongement de la vie professionnelle, prévention et santé des salariés séniors
Mohamed Ali Ben Halima, Poppée Mongruel, Ali Skalli

26-5. L'impact économique de six universités dans leur territoires d'implantation
Laetitia Challe, Yannick L'Horty

26-4. Une évaluation monétaire du coût des situations de handicap en France par l'approche du bien-être subjectif
Naomie Mahmoudi, Philippe Tessier, François-Charles Wolff

26-3. Effets d'éviction et recomposition de la demande pendant les Jeux Olympiques de Paris 2024 : le cas d'un restaurateur parisien
Yannick L'Horty, Florian Moussi-Beylie

26-2. Préférence régionale en matière de recrutement ? Un test multicritère dans l'Eurométropole de Strasbourg
Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

26-1. Evaluer les impacts des vagues de chaleur sur la précarité énergétique : perspectives issues du contexte de la France hexagonale
Fanny Alivon, Geoffrey Johnen, Manitra Rakotomena

TEPP Rapports de Recherche 2025

25-10. Le degré de souveraineté politique a-t-il une influence sur les écarts de développement pour les petites économies insulaires ?
Jean-François Hoarau, Nicolas Lucic

25-9. Inflation, droits connexes et aides sociales locales
Denis Anne, Yannick L'Horty

25-8. Héritage olympique et pratique sportive : une évaluation du label "Terre de Jeux" de Paris 2024
Yannick L'Horty, Florian Moussi-Beylie, Pierre-Olaf Schut

25-7. Discriminations à l'embauche, âge et origine : une évaluation à l'aide d'un test multi-critères
Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit, François-Charles Wolff

25-6. Mesurer l'hétérogénéité territoriale de l'accessibilité aux soins: Aller au-delà de l'APL
Arnaud Chéron, Franck Maunoury, Anthony Terriau

25-5. Des difficultés de recrutement dans la restauration ? Un test de discrimination dans l'accès à l'apprentissage à Paris
Denis Anne, Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Ngoc-Thao Noet

25-4. Évaluation des facteurs de risque du passage de l'arrêt maladie à l'invalidité en France
Mohamed Ali Ben Halima, Narimene Louati, Karim Aït Bouziad, Marie-Anne Cousin-Renié, William Dab

25-3. Accès en master et origine ethnique : l'inégalité des chances
Sylvain Chareyron, Berlanda Desuza Fils-Aimé, Yannick L'Horty

25-2. Les discriminations persistent en France et la fonction publique n'est toujours pas abritée, dans aucun de ses versants
Laetitia Challe, Yannick L'Horty

25-1. A la recherche d'effets de territoire dans l'insertion des jeunes ultra-marins. Le cas des sortants du Service Militaire Adaptée
Denis Anne, Guillaume Labbé, Yannick L'Horty

TEPP Rapports de Recherche 2024

24-13. Prévenir les discriminations par une action de formation : une évaluation
Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

24-12. Discrimination à l'embauche des femmes voilées en France : un test sur l'accès à l'apprentissage
Denis Anne, Amynata Bagayoko, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

24-11. Les discriminations ne prennent pas de vacances : Un état des lieux dans l'hébergement de loisir
Denis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

24-10. Peut-on parler de discriminations dans l'accès à l'école?
Denis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

24-9. Discriminations, une exception culturelle?
Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

24-8. L'apport de données localisées pour évaluer l'empreinte économique d'une université : Une application à l'université Gustave Eiffel
Laetitia Challe, Yannick L'Horty

24-7. Les discriminations à l'embauche dans l'enseignement supérieur et la recherche
Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit, François-Charles Wolff

24-6. La mobilité professionnelle des personnes en situation de handicap : une étude de cas sur l'établissement public de la Caisse des Dépôts
Yannick L'Horty, François Maheu

24-5. Quelles préférences spatiales pour la localisation des parcs éoliens en mer ?
François-Charles Wolff, Pierre-Alexandre Mahieu, Brice Trouillet, Alexia Pigeault, Nicolas Rollo

24-4. Télétravailler : du choc de la pandémie à son adoption durable
Serge Blondel, Loïc Corven, François Langot, Jonathan Sicsic

24-3. Sélection à l'entrée en master : les effets de l'origine et de la religion
Denis Anne, Sylvain Chareyron, Berlanda Desuza Fils-Aimé, Yannick L'Horty

24-2. Discriminations dans l'accès aux associations sportives : les effets du genre, de l'origine et du revenu
Denis Anne, Florian Moussi-Beylie

24-1. L'indice de diversité patronymique : enjeux, principes et applications
Moussa Kheddache, Yannick L'Horty

TEPP Rapports de Recherche 2023

23-13. La taxation du capital : pourquoi ? Comment ?
Etienne Lehmann

23-12. Pénalités périphériques et accès à l'emploi
Yannick L'Horty

23-11. Un modèle d'équilibre général calculable pour analyser les effets de la transition énergétique à La Réunion
Avotra Narindrajanahary, Olivia Ricci

23-10. Les inégalités économiques et sociales dans les Outre-Mer français : un héritage de l'histoire et des institution coloniales
Jean-François Hoarau

23-9. Programme "Passeport Commpétences / Badges numériques" Régions Bourgogne-Franche-Comté et Normandie
Equipe porteuse : Crem Caen, Tepp

23-8. Inégalités de niveau de vie en Nouvelle-Calédonie, l'impact du nickel : mesure et décomposition
Fréderic Chantreuil, Isabelle Lebon, Heloïse Rozier

23-7. Analyse de l'Impact économique Local des établissements caennais d'Enseignement Supérieur et de Recherche
Frédéric Chantreuil, Isabelle Lebon, Samuel Lerestif

23-6. Décomposition des inégalités liées au genre au sein de la fonction publique
Mathieu Bunel, Fréderic Chantreuil, Fréderic Gavrel, Jean-Pascal Guironnet, Isabelle Lebon

23-5. Qu'avons-nous appris en évaluant les accélérateurs de BPI France ?
Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

23-4. Sélection à l'entrée en master : les effets du genre et de l'origine
Sylvain Chareyron, Berlanda Desuza Fils-Aimé, Yannick L'Horty

23-3. Discriminations ethno-raciales dans l'accès au logement social : un test des guichets d'enregistrement
Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

23-2. Le recrutement à l'épreuve de la distance et des crises
Laetitia Challe

23-1. Quels facteurs expliquent la faible coopération en horticulture?
Serge Blondel, Ngoc-Thao Noet

TEPP Rapports de Recherche 2022

22-8. Discrimination à l'embauche, grossesse et parentalité : une première évaluation expérimentale
Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit, François-Charles Wolff

22-7. Origine ou couleur de peau? Anatomie des discriminations à l'embauche dans le secteur du prêt-à-porter
Dianké Tchabo

22-6. Discriminations dans l'accès à l'emploi : les effets croisés du genre, de l'origine et de l'adresse
Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

22-5. Handicap et discriminations dans l'accès au logement : un test multicritères sur les malvoyants
Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

22-4. Discrimination dans l'accès aux masters : une évaluation expérimentale
Sylvain Chareyron, Louis-Alexandre Erb, Yannick L'Horty

22-3. Dynamique des conglomérats et politique antitrust
Armel Jacques

22-2. Droits connexes et aides sociales locales : un nouvel état des lieux
Denis Anne, Yannick L'Horty

22-1. Etat des lieux, menaces et perspectives futures pour le tourisme à La Réunion : un regard macroéconomique à travers la détection de ruptures structurelles
Jean-François Hoarau

TEPP Rapports de Recherche 2021

21-13. Retarder l'âge d'ouverture des droits à la retraite provoque-t-il un déversement de l'assurance-retraite vers l'assurance-maladie ? L'effet de la réforme des retraites de 2010 sur l'absence-maladie
Mohamed Ali Ben Halima, Camille Ciriez, Malik Koubi, Ali Skalli

21-12. Discriminations en outre-mer : premiers résultats d'un testing
Denis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Rebecca Peyrière

21-11. Evaluation de la mise en place du prélèvement forfaitaire unique
Marie-Noëlle Lefebvre, Etienne Lehmann, Michaël Sicsic, Eddy Zanoutene

21-10. Confinement et discrimination à l'embauche : enseignements expérimentaux
Laetitia Challe, Yannnick L'Horty, Pascale Petit François-Charles Wolff

21-9. Endettement stratégique dans un duopole mixte
Armel Jacques

21-8. Recours et non-recours à la prime d'activité : une évaluation en termes de bien-être
Cyrine Hannafi, Rémi Le Gall, François Legendre

21-7. Mixité et performances des entreprises
Laetitia Challe, Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

21-6. Les écarts de rémunération au recrutement des femmes et des hommes : une investigation en entreprise
Sylvain Chareyron, Mathilde Leborgne, Yannick L'Horty

21-5. Discriminations dans l'accès à l'emploi : une exploration localisée en pays Avesnois
Denis Anne, Sylvain Chareyron, Mathilde Leborgne, Yannick L'Horty, Pascale Petit

21-4. Droits et devoirs du RSA : l'impact des contrôles sur la participation des bénéficiaires
Sylvain Chareyron, Rémi Le Gall, Yannick L'Horty

21-3. Accélérer les entreprises ! Une évaluation ex post
Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

21-2. Préférences et décisions face à la COVID-19 en France : télétravail, vaccination et confiance dans la gestion de la crise par les autorités
Serge Blondel, Sandra Chyderiotis, François Langot, Judith Mueller, Jonathan Sicsic

21-1. Confinement et chômage en France
Malak Kandoussi, François Langot

TEPP Rapports de Recherche 2020

20-5. Discriminations dans le recrutement des personnes en situation de handicap : un test multi-critère
Yannick L'Horty, Naomie Mahmoudi, Pascale Petit, François-Charles Wolff

20-4. Evaluation de la mise au barème des revenus du capital
Marie-Noëlle Lefebvre, Etienne Lehmann, Michaël Sicsic, Eddy Zanoutene

20-3. Les effets du CICE sur l'emploi, la masse salariale et l'activité : approfondissements et extensions pour la période 2013-2016
Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

20-2. Discrimination en raison du handicap moteur dans l'accès à l'emploi : une expérimentation en Ile-de-France
Naomie Mahmoudi

20-1. Discrimination dans le recrutement des grandes entreprises: une approche multicanal
Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty et Pascale Petit

TEPP Rapports de Recherche 2019

19-7. Les effets des emplois francs sur les discriminations dans le recrutement : une évaluation par testing répétés
Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

19-6. Les refus de soins discriminatoires: tests multicritères et représentatifs dans trois spécialités médicales
Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

19-5. Mesurer l'impact d'un courrier d'alerte sur les discriminations liées à l'origine
Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Souleymane Mbaye

19-4. Evaluation de la mise au barème des revenus du capital: Premiers résultats
Marie-Noëlle Lefebvre, Etienne Lehmann, Michael Sicsic

19-3. Parent isolé recherche appartement : discriminations dans l'accès au logement et configuration familiale à Paris
Laetitia Challe, Julie Le Gallo, Yannick L'horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

19-2. Les effets du Service Militaire Volontaire sur l'insertion des jeunes : un bilan complet après deux années d'expérimentation
Denis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'horty

19-1. Discriminations à l'embauche: Ce que nous apprennent deux décennies de testings en France
Loïc Du Parquet, Pascale Petit

TEPP Rapports de Recherche 2018

18-7. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et l'activité des entreprises: nouveaux approfondissements et extensions pour la période 2013-2015
Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

18-6. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et l'activité des entreprises: approfondissements et extensions pour la période 2013-2015
Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

18-5. Les discriminations dans l'accès à l'emploi privé et public: les effets de l'origine, de l'adresse, du sexe et de l'orientation sexuelle
Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit, François-Charles Wolff

18-4. Handicap et discriminations dans l'accès à l'emploi : un testing dans les établissements culturels
Louise Philomène Mbaye

18-3. Investissement et embauche avec coûts d'ajustement fixes et asymétriques
Xavier Fairise, Jérôme Glachant

18-2. Faciliter la mobilité quotidienne des jeunes éloignés de l'emploi: une évaluation expérimentale
Denis Anne, Julie Le Gallo, Yannick L'Horty

18-1. Les territoires ultramarins face à la transition énergétique: les apports d'un MEGC pour La Réunion
Sabine Garabedian, Olivia Ricci

TEPP Rapports de Recherche 2017

17-12. Le travail à temps partiel en France: Une étude des évolutions récentes basée sur les flux
Idriss Fontaine, Etienne Lalé, Alexis Parmentier

17-11. Les discriminations dans l'accès au logement en France: Un testing de couverture nationale
Julie Le Gallo, Yannick L'Horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

17-10. Vous ne dormirez pas chez moi! Tester la discrimination dans l'hébergement touristique
Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Souleymane Mbaye, Loïc du Parquet, Pascale Petit

17-9. Reprendre une entreprise : Une alternative pour contourner les discriminations sur le marché du travail
Souleymane Mbaye

17-8. Discriminations dans l'accès à la banque et à l'assurance : Les enseignements de trois testings
Yannick L'Horty, Mathieu Bunel, Souleymane Mbaye, Pascale Petit, Loïc Du Parquet

17-7. Discriminations dans l'accès à un moyen de transport individuel : Un testing sur le marché des voitures d'occasion
Souleymane Mbaye, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Loïc Du Parquet

17-6. Peut-on parler de discriminations dans l'accès à la formation professionnelle ? Une réponse par testing
Loïc Du Parquet, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Souleymane Mbaye, Pascale Petit

17-5. Evaluer une action intensive pour l'insertion des jeunes: le cas du Service Militaire Volontaire
Dennis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

17-4. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et l'activité des entreprises: une nouvelle évaluation ex post pour la période 2013-2015
Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

17-3. La faiblesse du taux d'emploi des séniors: Quels déterminants?
Laetitia Challe

17-2. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et la R&D: une évaluation ex post: Résultats complémentaires
Fabrice Gilles, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

17-1. Les discriminations dans l'accès au logement à Paris: Une expérience contrôlée
Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

TEPP Rapports de Recherche 2016

16-10. Attractivité résidentielle et croissance locale de l'emploi dans les zones d'emploi métropolitaines
Emilie Arnoult

16-9. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et la R&D: une évaluation ex post
Fabrice Gilles, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

16-8. Discriminations ethniques dans l'accès au logement: une expérimentation en Nouvelle-Calédonie
Mathieu Bunel, Samuel Gorohouna, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Catherine Ris

16-7. Les Discriminations à l'Embauche dans la Sphère Publique: Effets Respectifs de l'Adresse et De l'Origine
Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Pascale Petit

16-6. Inégalités et discriminations dans l'accès à la fonction publique d'Etat : une évaluation par l'analyse des fichiers administratifs de concours
Nathalie Greenan, Joseph Lafranchi, Yannick L'Horty, Mathieu Narcy, Guillaume Pierné

16-5. Le conformisme des recruteurs: une expérience contrôlée
Florent Fremigacci, Rémi Le Gall, Yannick L'Horty, Pascale Petit

16-4. Sélectionner des territoires de contrôle pour évaluer une politique localisée : le cas des territoires de soin numériques
Sophie Buffeteau, Yannick L'Horty

16-3. Discrimination à l'embauche à l'encontre des femmes dans le secteur du bâtiment : les résultats d'un testing en Ile-De-France
Emmanuel Duguet, Souleymane Mbaye, Loïc Du Parquet et Pascale Petit

16-2. Accès à l'emploi selon l'âge et le genre: Les résultats d'une expérience contrôlée Laetitia Challe, Florent Fremigacci, François Langot, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet et Pascale Petit

16-1. Faut-il encourager les étudiants à améliorer leur orthographe?
Estelle Bellity, Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Laurent Sarfati

TEPP Rapports de Recherche 2015

15-5. A la recherche des incitations perdues : pour une fusion de la prime d'activité, de la CSG, des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu
Etienne Lehmann

15-4. Crise économique, durée du chômage et accès local à l'emploi : Eléments d'analyse et pistes d'actions de politique publique locale
Mathieu Bunel, Elisabeth Tovar

15-3. L'adresse contribue-t-elle à expliquer les écarts de salaires ? Le cas de jeunes sortant du système scolaire
Emilia Ene Jones, Florent Sari

15-2. Analyse spatiale de l'espace urbain : le cas de l'agglomération lyonnaise
Emilie Arnoult, Florent Sari

15-1. Les effets de la crise sur les disparités locales de sorties du chômage : une première exploration en Rhône-Alpes
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Florent Sari

TEPP Rapports de Recherche 2014

14-6. Dépréciation du capital humain et formation continue au cours du cycle de vie : quelle dynamique des externalités sociales ?
Arnaud Chéron, Anthony Terriau

14-5. La persistance du chômage ultra-marin
Yannick L'Horty

14-4. Grèves et productivité du travail : Application au cas français
Jérémy Tanguy

14-3. Le non-recours au RSA "socle seul": L'hypothèse du patrimoine
Sylvain Chareyron

14-2. Une évaluation de l'impact de l'aménagement des conditions de travail sur la reprise du travail après un cancer
Emmanuel Duguet, Christine Le Clainche

14-1. Renforcer la progressivité des prélèvements sociaux
Yannick L'Horty, Etienne Lehmann

TEPP Rapports de Recherche 2013

13-10. La discrimination à l'entrée des établissements scolaires privés : les résultats d'une expérience contrôlée
Loïc du Parquet, Thomas Brodaty, Pascale Petit

13-9. Simuler les politiques locales favorisant l'accessibilité à l'emploi
Mathieu Bunel, Elisabeth Tovar

13-8. Le paradoxe des nouvelles politiques d'insertion
Jekaterina Dmitrijeva, Florent Fremigacci, Yannick L'Horty

13-7. L'emploi des seniors : un réexamen des écarts de taux d'emploi européens
Laetitia Challe

13-6. Effets de quartier, effet de département : discrimination liée au lieu de résidence et accès à l'emploi
Pascale Petit, Mathieu Bunel, Emilia Ene Jones, Yannick L'Horty

13-5. Comment améliorer la qualité des emplois salariés exercés par les étudiants ? Les enseignements d'une expérience contrôlée
Jekaterina Dmitrijeva, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

13-4. Evaluer l'efficacité d'une campagne de valorisation du bénévolat : les enseignements de deux expériences contrôlées sur le marchédu travail
Thomas Brodaty, Céline Emond, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

13-3. Les différents parcours offerts par l'Education Nationale procurent-t-ils les mêmes chances d'accéder à l'emploi?
Florent Fremigacci, Yannick L'Horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

13-2. Faut-il subventionner le permis de conduire des jeunes en difficulté d'insertion ?
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Pascale Petit, Bénédicte Rouland, Yiyi Tao

13-1. Anatomie d'une politique régionale de lutte contre les discriminations
Yannick L'Horty

TEPP Rapports de Recherche 2012

12-9. Emploi et territoire : réparer les fractures
Yannick L'Horty

12-8. Inadéquation des qualifications et fracture spatiale
Frédéric Gavrel, Nathalie Georges, Yannick L'Horty, Isabelle Lebon

12-7. Comment réduire la fracture spatiale ? Une application en Île-de-France
Nathalie Georges, Yannick L'Horty, Florent Sari

12-6. L'accès à l'emploi après un CAP ou un baccalauréat professionnel : une évaluation expérimentale
Florent Fremigacci, Yannick L'Horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

12-5. Discriminations à l'embauche des jeunes en Île-de-France : un diplôme plus élevé compense-t-il une origine maghrébine ?
Emilia Ene Jones

12-4. Evaluer les réformes des exonérations générales de cotisations sociales
Mathieu Bunel, Céline Emond, Yannick L'Horty

12-3. Evaluer un dispositif sectoriel d'aide à l'emploi : l'exemple des hôtels cafés restaurants de 2004 à 2009
Mathieu Bunel

12-2. L'intermédiation financière dans l'analyse macroéconomique : le défi de la crise
Eleni Iliopulos, Thepthida Sopraseuth

12-1. Etre Meilleur Apprenti de France : quels effets sur l'accès à l'emploi ? Les enseignements de deux expériences contrôlées sur des jeunes d'Ile-de-France
Pascale Petit, Florent Fremigacci, Loïc Du Parquet, Guillaume Pierne

TEPP Rapports de Recherche 2011

11-14. Quelles politiques publiques pour protéger la biodiversité ? Une analyse spatiale
Jean De Beir, Céline Emond, Yannick L'Horty, Laetitia Tuffery

11-13. Le grand Paris de l'emploi
Yannick L'Horty, Florent Sari

11-12. Le WIKI IO : réduire les risques de décrochage et d'abandon à la sortie du collège
Solène Coursaget, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Emmanuel Quenson

11-11. Pourquoi tant de chômeurs à Paris ?
Yannick L'Horty, Florent Sari

11-10. Les effets des aides publiques aux hôtels cafés restaurants et leurs interactions : une évaluation sur micro-données d'entreprises
Mathieu Bunel, Yannick L'Horty

11-9. Evaluer l'impact d'un micro-programme social : une étude de cas expérimentale
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Pascale Petit

11-8. Discrimination résidentielle et origine ethnique : une étude expérimentale en Île-de-France
Pascale Petit, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty

11-7. "10 000 permis pour réussir". Evaluation quantitative
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Sophie Kaltenmark, Pascale Petit

11-6. Les effets du bénévolat sur l'accès à l'emploi. Une expérience contrôlée sur des jeunes qualifiés d'Ile-de-France
Jonathan Bougard, Thomas Brodaty, Céline Emond, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

11-5. Discrimination à l'embauche des jeunes franciliens et intersectionalité du sexe et de l'origine : les résultats d'un testing
Pascale Petit, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Florent Sari

11-4. Ce que font les villes pour les ménages pauvres. Résultat d'une enquête auprès des villes de plus de 20 000 habitants
Denis Anne, Céline Emond, Yannick L'Horty

11-3. Être mobile pour trouver un emploi? Les enseignements d'une expérimentation en région parisienne
Loïc Du Parquet, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Florent Sari

11-2. Comment développer les emplois favorables à la biodiversité en Île-de-France ?
Jean de Beir, Céline Emond, Yannick L'Horty, Laëtitia Tuffery

11-1. Les effets du lieu de résidence sur l'accès à l'emploi : une expérience contrôlée sur des jeunes qualifiés en Île-de-France
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Loïc du Parquet, Pascale Petit, Florent Sari

La Fédération TEPP

La fédération de recherche « Théorie et Evaluation des Politiques publiques » (FR 2042 CNRS) rassemble des équipes de recherche en Economie, Sociologie et Gestion :

- L'**Equipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Individuelles en lien avec la Théorie Economique**, **ERUDITE**, équipe d'accueil n°437 rattachée à l'Université Paris-Est Créteil et à l'Université Gustave Eiffel ;
- Le **Centre de Recherches en Economie et en Management**, **CREM**, unité mixte de recherche n°6211 rattachée au CNRS, à l'Université de Rennes 1 et à l'Université de Caen Basse-Normandie ;
- Le **Centre Pierre Naville**, **CPN**, équipe d'accueil n°2543 rattachée à l'Université d'Evry-Paris Saclay ;
- Le **Centre de Recherche en Economie et Droit**, **CRED**, équipe d'accueil n°7321, rattachée à l'Université Panthéon-Assas ;
- Le **Centre d'Etude des Politiques Economiques**, **EPEE**, équipe d'accueil n°2177 rattachée à l'Université d'Evry Paris-Saclay ;
- Le **Groupe d'Analyse des Itinéraires et des Niveaux Salariaux**, **GAINS**, équipe d'accueil n°2167 rattachée à Le Mans Université ;
- Le **Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management**, **GRANEM**, unité mixte de recherche UMR-MA n°49 rattachée à l'Université d'Angers ;
- Le **Laboratoire d'Economie et de Management Nantes-Atlantique**, **LEMNA**, équipe d'accueil n°4272, rattachée à Nantes Université ;
- Le **Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique Hannah Arendt - Paris-Est**, **LIPHA-PE**, équipe d'accueil n°7373 rattachée à l'Université Paris-Est Créteil et à l'Université Gustave Eiffel ;
- Le **Centre d'Economie et de Management de l'Océan Indien**, **CEMOI**, équipe d'accueil n°13, rattachée à l'Université de la Réunion ;
- Le **Laboratoire d'économie de Poitiers**, **LéP**, équipe d'accueil n°2249, rattachée à l'Université de Poitiers ;
- L'UMR **Structures et marchés agricoles, ressources et territoires**, **SMART**, unité mixte de recherche n°1302, rattachée à l'INRAE et à l'Institut Agro Rennes-Angers ;
- Le **Centre de recherche en économie et en droit sur le développement insulaire**, **CREDDI**, équipe d'accueil n°2438, rattachée à l'Université des Antilles.
- L'**Institut de Recherche en Gestion et en Economie**, **IREGE**, équipe d'accueil n°2426, rattachée à l'Université Savoie Mont Blanc

TEPP rassemble 300 enseignants-chercheurs et 100 doctorants. Elle est à la fois l'un des principaux opérateurs académiques d'évaluation de politiques publiques en France, et la plus grande fédération pluridisciplinaire de recherche sur le travail et l'emploi. Elle répond à la demande d'évaluation d'impact de programmes sociaux à l'aide de technologies avancées combinant modélisations théoriques et économétriques, techniques de recherche qualitatives et expériences contrôlées.